

Chaville

N° 115

MARS 2014

M a g a z i n e

**SEMAINE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU 1^{er} AU 6 AVRIL**

**À LA DÉCOUVERTE
DE LA FORÊT**

**DU 10 AU 15 MARS
SEMAINE DU HANDICAP**

**VOTE DU BUDGET 2014
STABILITÉ DES TAUX
DE FISCALITÉ LOCALE**

www.ville-chaville.fr

6. À la Une

Vote du budget 2014

au dernier Conseil municipal

8. Qualité de la Ville

Gare Chaville Rive gauche

Mise en accessibilité: un projet sur les rails

Semaine du développement durable

À la découverte de la forêt

10. Vivre ensemble

Du 10 au 15 mars

Une semaine autour du handicap

14. Culture / Art de vivre

Brocante de Chaville

On fonce !

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

Club des présidents

"Chaville rayonne dans toutes les disciplines"

23. Enfance / Scolaire

Collège Jean Moulin

Le monde du travail entre au collège

24. Initiatives

La Croix-Rouge de Chaville

Quarante ans plus tard

25. Entreprendre

Fisac

Une nouvelle subvention accordée à la Ville

28. Grand Paris Seine Ouest

30. Citoyenneté

Élections des 23 et 30 mars

Derniers rappels utiles avant le vote

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda

Supplément

Semaine du développement durable :

À la découverte de la forêt



Le quartier du Muguet
se laisse prendre au jeu.



Stade en Fête du 10 au 12 mars :
1 400 jeunes valides
et handicapés réunis
à Chaville.



Entrez "dans l'intimité"
de Marguerite Duras
le 22 mars.



Riout Dance New York
en résidence et sur scène
à l'Atrium.



Une nouvelle "manche"
pour le club de tennis.

**Pendant la période des six mois
précédant les élections municipales,
la publication de l'éditorial de Monsieur le Maire
est suspendue.**

LE BUDGET DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2014 A ÉTÉ ADOPTÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER DERNIER

Le budget 2014 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires débattues lors du Conseil municipal du 9 décembre, lesquelles mettaient l'accent sur la stabilité des taux de la fiscalité locale, la maîtrise des dépenses de gestion et la poursuite des investissements de rénovation des équipements communaux.

Le Maire, Jean-Jacques Guillet, a rappelé le contexte contraint et incertain dans lequel le budget 2014 a été élaboré : augmentation des prélèvements obligatoires effectués pour être reversés aux collectivités défavorisées, baisse des recettes, en particulier des dotations de l'État. Ces deux principales données engendrent un "manque à gagner" de 842 470 € par rapport

à l'an dernier [voir tableau 1], auxquels il faut ajouter l'impact de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à partir de septembre 2014 pour environ 87 000 €.

La maîtrise des dépenses de gestion

Les dépenses directes de gestion sont prévues à hauteur de 24,4 M€ alors que les prévisions étaient de 24,3 M€ en 2013,

soit une légère diminution de 0,3 %.

À ces dépenses directes de gestion s'ajoutent des dépenses d'ordre*, les dépenses liées aux prélèvements obligatoires et à des provisions (pour anticiper l'avenir), ce qui aboutit à un montant total des prévisions de 29,1 M€ contre 27,8 M€ en 2013. L'augmentation des dépenses de la section de fonctionnement provient de l'augmentation des prélèvements et des provisions ou dotations légales.

[voir graphe 1]

À noter que parmi les dépenses directes de gestion, les charges à caractère général baissent de 1,7 % par rapport aux prévisions de 2013 et les charges de personnel (plus gros poste de dépenses), restent stables.

[voir tableau 2]

La stabilisation de la fiscalité locale

Les recettes réelles de fonctionnement (hors recettes d'ordre et reprise de l'excédent antérieur) sont prévues à hauteur de 25,2 M€ contre 25,1 M€ soit une faible progression de 0,3 %, malgré la baisse des dotations de l'État (-220 000 €).

La baisse des dotations de l'État est compensée, au stade des prévisions, par l'augmentation des produits fiscaux due à la réévaluation "mécanique" des bases des impôts locaux appliquée au niveau national (+0,9 %) et la réévaluation du produit attendu des droits de mutation foncière.

Aux recettes réelles de fonctionnement s'ajoutent des recettes d'ordre (un peu moins de 100 000 €) et la reprise de l'excédent antérieur de gestion qui est de 3,8 M€ pour aboutir à un montant total de prévisions de recettes de fonctionnement de 29,1 M€.

[voir graphe 2]

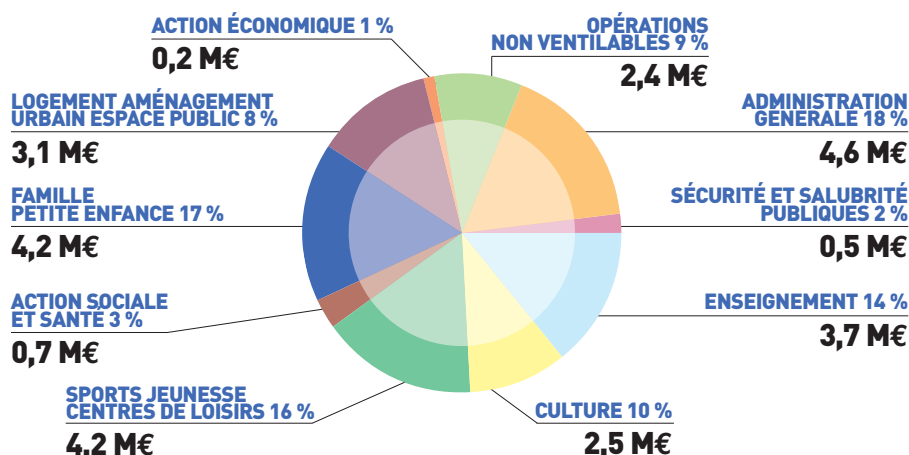
TABLEAU 1

ACCROISSEMENT DES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT, DIMINUTION DES RESSOURCES

	Réalisé 2013	Prévu 2014	Évolution
Prélèvement FPIC (Fond de péréquation intercommunal et communal)	250 358 €	387 000 €	- 136 642 €
Prélèvement FSRIF (Fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France)	12 464 €	230 000 €	- 217 536 €
Baisse de la dotation de l'État	4 720 768 €	4 500 000 €	- 220 768 €
Baisse des droits de mutation	1 117 524 €	850 000 €	- 267 524 €
Total des ressources en moins			- 842 470 €

GRAPHE 1

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR EN M€



ÉVOLUTION DES CHARGES

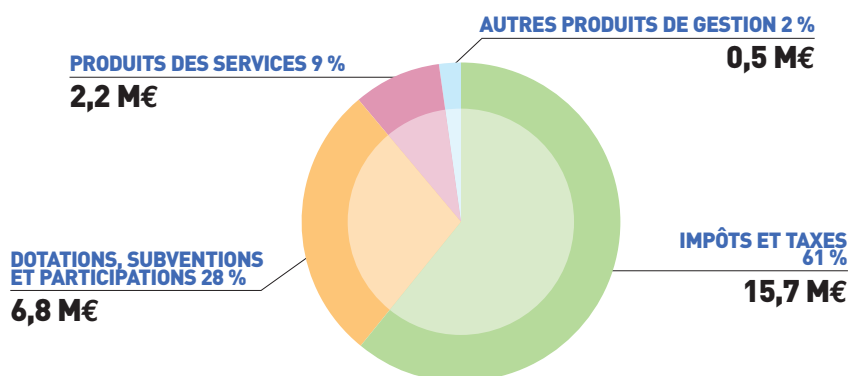
TABLEAU 2

Évolution des charges à caractère général			budget 2014
	Réalisé 2008	Réalisé 2013	
	6 009 843 €	5 260 437 €	
Poids par rapport aux dépenses de fonctionnement	26,3 %	22 %	21,1 %

Évolution des charges de personnel			budget 2014
	Réalisé 2008	Réalisé 2013	
	12 906 652 €	13 637 316 €	
Poids par rapport aux dépenses de fonctionnement	56,4 %	57 %	54 %

GRAPHE 2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE EN M€



Dans ce contexte du budget très "serré", la Municipalité poursuit sa stratégie de stabilisation fiscale en maintenant les taux des impôts locaux à leur niveau voté en 2013: le taux de la taxe d'habitation à 15,51 % et le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 18,69 %.

À noter que l'évolution des taux sur la période 2008/2014 aura été faible par rapport à celle constatée sur la période 1994/2008.

[voir tableau 3]

Des investissements pour rénover et moderniser les équipements communaux

Les prévisions pour la section d'investissement s'élèvent à 16,8 M€. Les dépenses comprennent, outre les opérations d'ordre (2,15 M€) et le remboursement du capital de la dette (1,35 M€) les dépenses d'investissement proprement dit pour un montant de 13,3 M€.

Ce montant comporte les crédits 2013 reportés sur l'exercice 2014 pour un mon-

tant de 2,45 M€ (crédits n'ayant pas fait l'objet de paiement et relatifs à des investissements dont la réalisation dépasse le cadre annuel) et les prévisions de dépenses nouvelles pour un montant de 10,85 M€.

Les prévisions de dépenses nouvelles comprennent principalement, outre les investissements courants pour un montant de 2,7 M€, la construction de l'équipement culturel et de loisirs pour un montant de 4,75 M€, la réhabilitation du bâtiment 23 rue Carnot pour la création d'un espace enfance/jeunesse pour un montant de 1,6 M€, l'avant dernière tranche d'enfouissement des réseaux pour un montant de 475 000 €, la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du groupe scolaire Anatole France - les Iris pour un montant de 445 000 € et la fin des travaux de confortement de la maison Gérard pour un montant de 203 355 €.

[voir graphe 3]

Le financement de l'investissement est assuré essentiellement par l'autofinancement à hauteur de 7 M€ et les subventions à hauteur de 3 M€.

* Dépenses et recettes d'ordre : écritures comptables liées à l'inventaire de la commune et qui n'ont pas d'influence sur l'équilibre du budget.

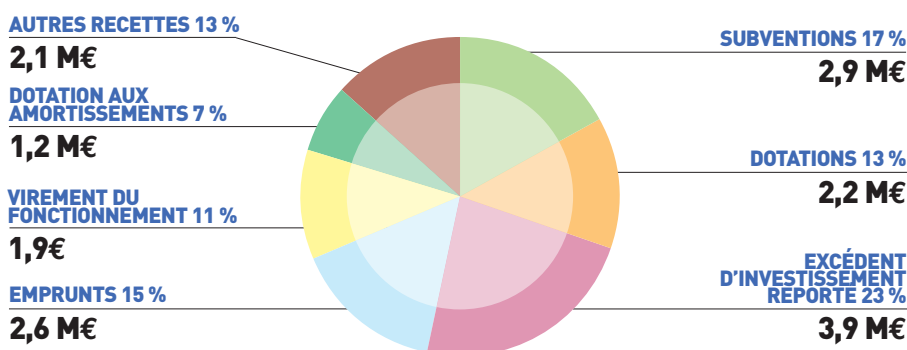
TABLEAU 3

ÉVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX DE 1994 À 2014

	1994	2008	Évolution 2008 vs 1994	2008	2014	Évolution 2014 vs 2008
Taxe d'habitation	11,73 %	14,95 %	+ 27,50 %	14,95 %	15,51 %	+ 3,77 %
Taxe sur le foncier bâti	13,69 %	18 %	+ 31,50 %	18 %	18,69 %	+ 3,81 %

GRAPHE 3

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE EN M€



MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE CHAVILLE RIVE GAUCHE UN PROJET SUR LES RAILS

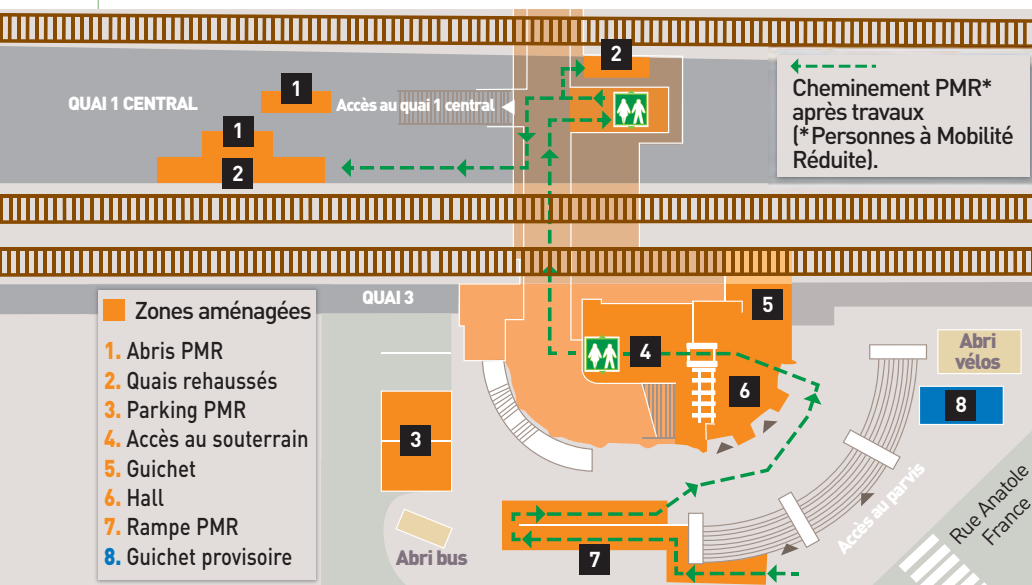
Afin d'améliorer l'accessibilité, le confort et l'accueil, d'importants travaux s'engagent à la gare Chaville Rive gauche pour une durée d'environ vingt-quatre mois.

Ces aménagements visent à rendre les quais et les trains accessibles à tous : voyageurs en fauteuils roulants, avec des poussettes ou des bagages, personnes âgées... Ils sont financés par la région Île-de-France, le Syndicat des Transports en Île-de-France, Réseau Ferré de France et la SNCF. Pour faciliter les cheminements vers les quais et les trains, en toute sécurité, sont prévus l'aménagement du parvis et du bâtiment voyageur (places de parking, rampe d'accès, porte automa-

tique, guichet adapté et installation d'un passage élargi pour le contrôle), l'installation de deux ascenseurs (l'un desservira le souterrain depuis le hall et l'autre le quai central depuis le souterrain), le rehaussement du quai central avec la création de bandes podotactiles, la création d'un espace d'attente sur le quai central adapté aux personnes à mobilité réduite et la mise aux normes des escaliers, de la signalétique et de l'éclairage. Ces travaux se dérouleront sur les quais

et dans le souterrain jusqu'en juillet 2014 puis dans le bâtiment voyageurs et sur le parvis de juillet 2014 à juillet 2015. Pendant la fermeture du hall, un espace de vente sera installé sur le parvis avec des distributeurs automatiques. La SNCF, en collaboration avec les services de la Ville de Chaville, fait son possible pour limiter les nuisances avec notamment des travaux effectués de nuit pour l'aménagement des quais. ■

Plus d'infos sur <http://meslignesnetu.transilien.com>



SÉCURITÉ DES RÉSEAUX QUELLES SONT LES NOUVELLES OBLIGATIONS POUR LES PARTICULIERS ?

Le saviez-vous ? Vous avez l'obligation de déclarer vos travaux aux exploitants de réseaux et de canalisations afin de ne pas endommager leurs ouvrages. Explications.

Des travaux effectués à proximité de réseaux aériens ou souterrains peuvent entraîner des incidents : arrêts de chantiers, interruptions des services publics, perturbations de la circulation sur la voie publique... Afin de réduire significativement les endommagements, la réglementation a été profondément révisée. Concrètement, toute

personne envisageant de réaliser des travaux (aériens et souterrains) a désormais l'obligation de déclarer son projet sur le guichet unique www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr. Ce site permet d'identifier gratuitement les exploitants des réseaux, situés à proximité des travaux envisagés, auprès desquels vous devez effectuer votre déclaration. Cette

plateforme accessible 24H/24 et 7J/7 recense tous les réseaux quels que soient le produit ou l'énergie véhiculés. Si vous ne disposez pas de connexion Internet, contactez le responsable du système d'informations géographiques au sein du service de l'Espace public de la Ville. ■

Rens. au 01 41 15 99 74.

DU 1^{er} AU 6 AVRIL **UNE SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT**

La Ville organise sa Semaine du développement durable. Visites guidées, ateliers nature ou Land art, projection gratuite du documentaire *Il était une forêt*, exposition ou parcours santé tout public... de multiples actions d'information et de sensibilisation seront proposées aux Chavillois pour partir à la découverte de ce patrimoine naturel.

Trois questions à Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée au Développement durable et à l'Environnement.

Pourquoi avoir choisi le thème de la forêt ?

Nous sommes partis du constat que 44 % de la superficie de la ville était couverte par deux forêts bien identifiées : la forêt de Fausses Reposes et celle de Meudon. Cet élément compte pour beaucoup dans le cadre de vie des Chavillois. Ils apprécient de s'y détendre et de s'y ressourcer. Pour cette nouvelle Semaine du développement durable, nous avons choisi de mieux faire découvrir nos espaces forestiers, la faune et la flore : la forêt dans tous ses états !



Comment cet élément est-il mis en valeur sur le territoire ?

Nous organisons régulièrement des actions pour les Chavillois (visites, opérations "forêt propre" ...). Nous sommes également associés au comité de gestion de l'Office national des forêts (ONF). Très utile, celui-ci présente les projets de gestion forestière aux associations et aux élus. La forêt est également présente dans les

communes voisines ce qui permet de mettre en place régulièrement des animations à l'échelle de Grand Paris Seine Ouest.

Quel est le but de cette Semaine du développement durable ?

Symboliquement, la forêt c'est la vie. Il y a un lien inévitable entre les arbres qui la composent et l'être vivant que nous sommes. Cette Semaine du développement durable s'intéressera à ce lieu en tant qu'écosystème. Nos actions d'information et de sensibilisation, offertes au public, devraient lui permettre la découverte de ce patrimoine naturel. ■

Retrouvez le programme complet dans notre supplément *Semaine du développement durable* :

À la découverte de la forêt distribué avec ce numéro de *Chaville Magazine*.

ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL CONTRE LE BRÛLAGE DES DÉTRITUS VÉGÉTAUX

Les actions de brûlage des débris végétaux à l'air libre sont désormais strictement interdites sur l'ensemble du territoire communal. En vertu des dispositions de l'arrêté inter-préfectoral du 25 mars 2013, relatif à la mise en œuvre du plan de protection atmosphérique révisé en Île-de-France, l'élimination des déchets verts n'est plus autorisée dans les communes disposant d'une déchetterie à proximité. Or, les Chavillois dispo-

sent effectivement d'une déchetterie intercommunale située à Meudon [voir les modalités d'accès page 32, nldr]. Ils bénéficient en outre d'un système de distribution de sacs biodégradables disponibles auprès du service de l'Espace public ou à l'accueil de l'hôtel-de-ville. L'intégralité de cet arrêté est affiché devant la mairie et disponible auprès du service juridique. ■

Renseignements : 01 41 15 47 60.

En bref

> Sacs "canipropres"

Les déjections canines posent un problème de santé publique, de propreté et de sécurité. Pour diminuer les nuisances et maintenir un cadre de vie agréable pour tous, il existe des solutions concrètes : un réseau de 15 sani-chiens répartis dans toute la ville et la distribution de sacs "canipropres" au Pôle accueil services de la mairie. N'hésitez pas à les demander. Liste des sani-chiens sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques "Qualité de la ville et développement durable" / "Propreté et déchets").

MÉFIEZ-VOUS DES FAUX DÉMARCHEURS ET DES VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ

Le vol à la fausse qualité est le terme utilisé pour désigner des vols commis à votre domicile par des malfaiteurs se présentant comme des professionnels. Ces faux policiers, postiers, plombiers, agents EDF, agents de mairie, assistantes sociales, ramoneurs... abusent généralement des personnes âgées, leur cible privilégiée. Ils se présentent fréquemment à deux, l'un retenant l'attention pendant que l'autre fouille les lieux et vole des objets de valeur ou des liquidités. Il convient donc de faire preuve de la plus grande vigilance. Ne laissez pas entrer d'inconnus à votre domicile et utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas. Demandez à voir la carte professionnelle (recto/verso) et l'ordre de mission. N'utilisez que les numéros de téléphone qui sont en votre possession (EDF, police, La Poste, CCAS, mairie...) pour vérifier l'identité de la personne qui se présente chez vous.

Si vous avez le moindre doute appelez Police secours : 17.

Commissariat de Sèvres : 8, avenue de l'Europe. Tél. : 01 41 14 09 00. Ouvert 7J/7, 24h/24.

Point Info Droit

> Permanences en mairie

- Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8 H 30 À 10 H 30, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8 H 30 À 11 H 30, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - Écrivain public : **LE 2^e ET LE 4^e MERCREDI DU MOIS** (sauf pendant les vacances scolaires), **DE 14 H 15 À 17 H, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : **LES TROIS PREMIERS SAMEDIS DU MOIS, DE 9 H 30 À 11 H 30, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - CIDFF 92 BB (Centre d'information des femmes et des familles) : **LE MARDI DE 14 H À 17 H, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LE JEUDI, DE 13 H 30 À 16 H 30, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10 H À 11 H 30, SANS RENDEZ-VOUS;**
 - ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14 H À 17 H, SUR RENDEZ-VOUS;**
 - UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10 H À 12 H, SANS RENDEZ-VOUS.**
- Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.

> Permanence au service de l'Urbanisme

PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux) : **LE 3^e MERCREDI DE CHAQUE MOIS, DE 9 H À 12 H, SANS RENDEZ-VOUS.**
Service de l'Urbanisme : 1456, avenue Roger Salengro.

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assure des permanences téléphoniques gratuites tous les 15 jours, entre 10 h et 12 h. Les prochaines auront lieu **LES JEUDIS 6 ET 20 MARS** au 01 41 10 27 80.

> Permanences au CCAS

- Soutien à la parentalité : jeudi, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.
 - Médiation familiale : lundi, de 15 h à 19 h, et le mardi, de 9 h à 12 h.
- Prise de rendez-vous au 01 41 31 08 74.
CCAS : 22, rue de la fontaine Henri IV.

"FÊTONS MARDI GRAS À CHAVILLE"

Mardi 4 mars, la Ville de Chaville organise l'opération "Fêtons Mardi gras à Chaville" en partenariat avec l'association Voisins Solidaires. Profitez de ce jour de fête pour participer à un moment de convivialité entre voisins et déguster ensemble crêpes et galettes. Pour tous renseignements, contactez les gardiens d'immeubles ou téléchargez l'affiche et les tracts "C'est Mardi gras" sur le site www.ville-chaville.fr.

Ce jour-là, de 16 h à 18 h, le quartier du Doisu proposera à ses habitants de venir également partager des crêpes au 3, rue du Gros Chêne. Confitures, miel et boissons bienvenus. ■



LE QUARTIER DU MUGUET SE LAISSE PRENDRE AU JEU

Dimanche 9 février, le quartier du Muguet organisait son après-midi jeux de société à l'école maternelle du Muguet : un agréable moment de partage en famille. ■

BIEN VIVRE CHEZ SOI AVEC LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE

De nombreux Chavillois bénéficient déjà du service de téléassistance proposé par la société Mondial Assistance et financé en partie par la Ville de Chaville. Ce service permet à ces personnes de rester en contact 7J/7 et 24h/24 avec des professionnels qui peuvent intervenir en cas de besoin. Depuis quelques mois, Mondial Assistance a intégré à sa prestation un service complémentaire de soutien psychologique. En effet, il

arrive parfois qu'un événement difficile ou une intervention médicale soit source d'angoisse. Une équipe de professionnels se tient alors à votre disposition pour vous écouter et vous accompagner. Ce service vous garantit ainsi la tranquillité d'un maintien à domicile en toute sécurité. ■

Rens. : Pôle seniors du Centre communal d'action sociale au 01 41 15 96 20 ou Mondial Assistance au 0 811 65 7000 (coût d'un appel local).

JOYEUSE CHANDELEUR À L'URSINE

Dimanche 9 mars, de 16 h à 19 h, l'assemblée de quartier de l'Ursine propose un "goûter crêpes musical". L'entrée est réservée aux habitants du quartier. Selon vos envies, vous pouvez apporter des boissons, des crêpes, de la confiture, etc. Rendez-vous salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol). Rens. et inscriptions au 01 47 50 05 29 ou par courriel ursine.quartier@gmail.com

ATELIERS INFORMATIQUES POUR SENIORS DÉBUTANTS OU INITIÉS

À partir du 7 mars, le Pôle seniors proposera des ateliers informatiques aux personnes retraitées.

Réunion d'information et inscriptions le lundi 3 mars, à 14h30.

Une formation "débutants" aura lieu chaque vendredi, de 10h30 à 12h30, du 7 mars au 23 mai (sauf vacances scolaires). Ces séances s'adressent à un public senior n'ayant jamais - ou très peu - utilisé un ordinateur. Ils aborderont les notions suivantes : formation au système d'exploitation, Internet, messagerie, webcam, courriel... La session "initiés" aura lieu chaque lundi, de 14h30 à 16h30, du 10 mars au 26 mai (sauf vacances scolaires) pour les personnes souhaitant approfondir leurs connaissances et développer des compétences sur de nouveaux logiciels : messagerie électronique, photos numériques avec



Picassa, sécurité Internet, bureautique, etc. Un support de formation sera proposé à chacun avec des fiches de synthèse récapitulant les notions essentielles abordées. Le nombre de participants est limité à 12 personnes pour chaque atelier. Ils se dérouleront au Pôle seniors : 1, rue du gros chêne.

Tarifs pour 10 séances : 160 € par personne. Pour l'atelier "débutants", la Ville prend en charge 60 € pour les Chavillois. ■

Rens. au 01 41 15 90 33 ou 06 23 19 06 75

ou par courriel j.tartariello@ville-chaville.fr

SILENCE... ILS RÉPÈTENT À LA VILLA BEAUSOLEIL !



Répétitions du spectacle prévu à la Villa Beausoleil en avril.

"Le clown est un personnage toujours en décalage. Il ne comprend pas le monde dans lequel il vit". Ainsi s'est ouvert l'atelier théâtre animé par Colette Lepetit, professeur de français au collège Jean Moulin. Tous les mardis et jeudis, un petit groupe d'élèves traverse l'avenue de la Résistance, à l'heure du déjeuner, pour investir le 3^e étage de la Villa Beausoleil. Là, ils délimitent leur "espace scénique" où ils travaillent leurs improvisations, un apprentissage qui donne régulièrement lieu à des repré-

sentations devant les résidents. Cette année, ces apprentis comédiens ont abordé joyeusement l'art clownesque. "Nous travaillons sur les différentes façons d'amener le rire. J'incite chacun à faire émerger son propre clown puis à grossir les traits. On a presque droit à toutes les transgressions derrière un nez rouge. Pour ce public de personnes âgées, nous n'utiliserons pas la parole mais uniquement les postures et la gestuelle à l'aide de gros ballons colorés", commente leur professeur. ■

Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Activités gratuites réservées aux adhérents, salle Mollard. **LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS, DE 14 H À 17 H 30** : jeux de société et de mémoire, coin bibliothèque, trois ordinateurs avec Internet en libre accès, boissons chaudes et goûters.

• **JEUDI 20 MARS** : sortie à Paris (Palais de justice et quartier Notre-Dame). Tarif : 32 €.

Rens. au 01 41 15 26 00, par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog <http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> CLIC Entour'âge

• **LUNDI 3 MARS** : permanence d'une psychologue dans les locaux du CLIC.

• **À PARTIR DU 6 MARS, TOUS LES JEUDIS DE 10 H À 11 H 30** : atelier "gymnastique cérébrale", animé par une neuropsychologue, pour entraîner sa mémoire et prendre soin de son cerveau. 15 places maximum. Tarif : 20 € les 10 séances. Règlement par chèque à l'ordre de l'association Brain up.

• **MARDI 18 MARS, DE 14 H 30 À 17 H 30** : permanence de France Alzheimer 92.

Rens. au 01 41 14 50 96 ou par courriel clicientourage92@free.fr

CLIC Entour'âge : 170, Grande Rue à Sèvres. Accueil téléphonique et sur rendez-vous :

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H À 12 H 30 ET DE 13 H 30 À 17 H.

Accueil du public sans rendez-vous :

DU MARDI AU VENDREDI, DE 13 H 30 À 17 H.

> Cercle d'amitié de Chaville

Activités ouvertes à tous.

• **MARDI 11 MARS, À 14 H 30**, à l'Atrium (salle Paul Huet) : conférence sur "l'art du vitrail". Tarifs : gratuit pour les adhérents et 5 € pour les non adhérents.

• **DIMANCHE 23 MARS** : "Les Chevaliers du Fiel" au Théâtre des Variétés. Rendez-vous à 15h45 à l'entrée du théâtre. Tarif en catégorie "or" : 59 €. Rens. au 06 30 20 53 18

ou par courriel ca3a93@yahoo.fr

> Villa Beausoleil

• **LUNDI 17 MARS, À PARTIR DE 17 H 30**, la Villa Beausoleil organise un apéritif dînatoire sur le thème de la Saint-Patrick.

Rens. : Simon Kesler au 01 40 92 10 00

ou par courriel simon.kesler@villabeausoleil.com

Dépistage du cancer colorectal

La campagne "Mars bleu", en faveur du dépistage du cancer colorectal, est menée chaque année par l'Institut National du Cancer. ADK 92, qui coordonne le dépistage des cancers dans les Hauts-de-Seine, s'y associe. Son site www.adk92.org permet à toutes les personnes de 50 à 74 ans de demander en ligne une invitation au dépistage.

Rens. au 0 800 800 444.

UNE SEMAINE **AUTOUR DU HANDICAP** DU 10 AU 15 MARS

La Ville et les associations mènent des actions de sensibilisation au handicap du 10 au 15 mars. Stade en fête pour les scolaires, animations dans les accueils de loisirs, portes ouvertes dans certaines associations ou soirée "années 80" par l'APEI à l'Atrium... "la sensibilisation continue", nous explique Gilles Cothenet, conseiller municipal délégué au Handicap et à l'Insertion.



Pouvez-vous nous rappeler le principe de cette Semaine du handicap ?

La Semaine du handicap était à l'origine organisée par l'association De l'air pour tous. Nous avons souhaité donner de l'ampleur à cet événement désormais installé. Le but est de parler du handicap et de développer des actions grâce à une transversalité entre les services de la Ville, un objectif que je crois atteint. Les agents chavillois sont très impliqués. Des formations ont été proposées à une quinzaine d'éducateurs et d'animateurs qui étaient demandeurs. Elles leur permettent de dépasser leur appréhension initiale et de mieux accueillir l'enfant handicapé dans nos structures.

Comment sensibiliser le jeune public au handicap ?

Les enfants apprécient énormément Stade en fête. 180 enfants handicapés ont participé l'an dernier en se mêlant aux 1 000 petits Chavillois présents à cet événement. Également 350 élèves ont participé aux séances de "basket fauteuil" proposées par le service Jeunesse et Sport et le Comité départemental handisport des Hauts-de-Seine. Donner de l'ampleur à cette Semaine du handicap a permis à de nombreuses initiatives pour les personnes handicapées de voir le jour dans les accueils de loisirs, avec le ser-

vice Jeunesse et Sports, ou dans les associations comme le Centre équestre de Chaville. Cette sensibilisation, qui ne touchait au début que les enfants du primaire, a été élargie aux collègues Jean Moulin et Saint Thomas de Villeneuve.

Quelles autres actions la Ville compte-t-elle développer ?

La charte ville/handicap comporte un volet "logement". Nous travaillons, au cas par cas, pour que les bailleurs sociaux acceptent plus facilement les personnes handicapées. Nous étudions également la mise en place d'un Conseil local de santé mentale, un projet voté au Conseil municipal du 6 février. En travaillant avec le service Logement, nous avons constaté que le handicap psychique inquiétait. Ce conseil va permettre de faire travailler ensemble la Ville, le Centre communal d'action sociale, l'Unafam, l'établissement Paul Guiraud, la Police, le centre médico-psychologique et l'Agence régionale de santé. L'objectif est de développer le travail en réseau pour faciliter la prise en charge de ces personnes et les aider à mieux s'insérer dans la ville. Enfin, comme il y a deux ans, le soir du 2 avril, nous illuminerons de bleu l'hôtel de ville pour la Journée mondiale de l'autisme. Des musiciens du Conservatoire viendront animer le parvis avec les résidents des foyers chavillois. Tout le monde est invité à participer. ■



Les rendez-vous de la Semaine du handicap

> Samedi 8 mars

Corps tangibles, un spectacle interprété par des artistes professionnels et des autistes à l'Atrium [voir notre article page 15, ndlr].

> Du 10 au 12 mars

Stade en Fête au complexe sportif Jean Jaurès [voir notre article page 13, ndlr].

> Mardi 11 mars

Le Centre équestre de Chaville s'ouvre au handicap.

DE 9H30 À 12H30 : concours d'équitation adaptée organisé avec deux reprises : "équifun" et reprise de dressage. Y participeront des personnes en situation de handicap mental, vivant ou non en foyer, mais ayant déjà une certaine aisance sur un cheval. À noter, depuis plusieurs années, le Centre équestre de Chaville intègre ces personnes à leurs cours.

DE 14H30 À 17H : après-midi "portes ouvertes" consacré à la découverte du cheval. Au programme : ateliers de pansage, attelage, voltige, selle bi-place, parcours de motricité et découverte de l'équithérapie.

> Mercredi 12 mars

À PARTIR DE 18H30 : portes ouvertes du "volley adapté". L'association Chaville Sèvres Volleyball vous donne rendez-vous au gymnase Jules Ladoumègue (32, avenue de la Résistance) pour découvrir sa section de "volley adapté". Cette section unique en France, créée en 2006 pour les personnes atteintes de handicap mental, compte une vingtaine d'adhérents. Venez changer votre regard sur le handicap et partagez un moment de convivialité ! Ouvert à tous. Gratuit.

> Mercredi 12 mars

Remise officielle d'un tricycle, d'une valeur de 600 €, offert par l'association Les Bouchons de l'Espoir à la Ville de Chaville pour clôturer Stade en fête.

> Jeudi 13 mars

Dîner au Cèdre bleu (foyer des jeunes autistes). Libre participation.

> Samedi 15 mars à l'Atrium

Bal de l'Apeï (Amis et parents d'enfants inadaptés de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray) sur le thème des années 80 ouvert à tous.

À 20H, à l'Atrium. Tarif : 5 €.



STADE EN FÊTE **1 400 JEUNES VALIDES ET HANDICAPÉS RÉUNIS À CHAVILLE**

Favoriser la solidarité et la mixité entre valides et handicapés, tel est l'objectif de Stade en Fête, organisé les 10, 11 et 12 mars prochains au complexe sportif Jean Jaurès. Pour cette 11^e édition, 1 400 jeunes, valides et handicapés, participeront ensemble à des ateliers sportifs et créatifs.

Un record d'affluence pour cette manifestation à la fois ludique et pédagogique.

"Véritable moment fort de la Semaine du handicap à Chaville, Stade en Fête se déroule désormais sur trois jours, afin de sensibiliser un plus grand nombre d'enfants au handicap", rappelle Laëtitia Idoine, coordinatrice de l'événement. "De 1 200 participants en 2013, nous passons cette année à 1 400 jeunes, valides et handicapés, accueillis sur l'ensemble du complexe sportif : le stade, les deux gymnases, le dojo, le club house et les salles de l'accueil de loisirs."

Une mobilisation de tous

Les clés de la réussite d'une telle manifestation : une organisation minutieuse, des ateliers ludiques et variés et, surtout, une mobilisation des services de la Ville et de très nombreuses associations [voir encadré ci-contre, ndlr]. Afin d'assurer une plus grande convivialité, les participants ont été répartis par catégories d'âge. Lundi 10 mars, les élèves de 4^e des collèges Jean Moulin et Saint-Thomas de Villeneuve seront aux côtés de jeunes des Instituts médico-éducatifs

(IME) de Versailles et Ville-d'Avray, ainsi que du centre Claire Girard de Viroflay. Puis, mardi 11 mars, ce sera au tour des plus jeunes de participer à l'événement : classes des trois écoles élémentaires de Chaville, Classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) de Sèvres, Chaville et Puteaux, IME des Peupliers de Sèvres. Le mercredi 12 mars s'annonce la journée la plus festive. Écoles des sports et accueils de loisirs élémentaires de Chaville et de Sèvres, grandes sections des accueils de loisirs maternels, Football Club de Chaville, IME et centre Claire Girard : environ 750 enfants sont attendus sur la journée !

Un programme festif et varié

Quant au programme de ces trois jours, il sera des plus variés avec des activités sportives (acrobranche, handbike, tir à l'arc, athlétisme, basket et escrime en fauteuil, volley-ball, escalade...), des ateliers créatifs (magie, maquillage, fresque sur le handicap, matchs d'impro...) mais aussi un village enfants pour les plus jeunes le mercredi.

Ce même jour, Stade en Fête se clôturera par la remise officielle d'un tricycle, d'une valeur de 600 €, offert par l'association Les Bouchons de l'Espoir à la Ville de Chaville. Un don rendu possible grâce à la mobilisation des Chavillois à travers la collecte des bouchons, mise en place depuis plusieurs années sur la commune. L'utilisation de ce tricycle permettra ainsi à des jeunes en situation de handicap de participer aux sorties vélo organisées par le service Jeunesse et Sports de la mairie. ■

Plus d'infos sur le blog <http://stadeenfete.chavilleblog.com>

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE STADE EN FÊTE

Action contre la faim, Arboréale, Basket Club Chaville, Cercle d'escrime de Chaville, Chaville Sèvres Volley-ball, Chaville Tir à l'arc, Comité départemental handisport des Hauts-de-Seine, Comité régional de sport adapté, De l'air pour tous, Les Bouchons de l'Espoir, Les Clayes Handisport, Street Athlé, l'Unicef.

"BASKET FAUTEUIL" : SENSIBILISER LES PLUS JEUNES AU HANDISPORT

Fort du succès rencontré l'année dernière par le cycle de "basket fauteuil" mis en place dans le cadre du sport scolaire, le partenariat entre le service Jeunesse et Sports de Chaville et le Comité départemental handisport a été reconduit cette année. Sept classes élémentaires ont pu découvrir cette pratique handisport. L'encadrement a été assuré par des éducateurs sportifs de la Ville et du Comité handisport des Hauts-de-Seine.

Le cycle s'est achevé le 14 février au gymnase Colette Besson par une remise de diplômes, en présence de Geneviève Daël, maire adjoint aux Affaires scolaires, de représentants du Comité handisport et du Basket Club Chaville.



ENTREZ "DANS L'INTIMITÉ DE MARGUERITE DURAS"

Née voilà tout juste cent ans, Marguerite Duras aura marqué son temps par son écriture et ses films. L'association Vivre à Chaville rend hommage à son talent samedi 22 mars à l'Atrium.

2014 est une année exceptionnelle pour tous les admirateurs de Marguerite Duras. Expositions, spectacles, livres, timbre à son effigie... célèbrent l'anniversaire de sa naissance partout dans le monde, et à Chaville. Des intimes, spécialistes et interprètes de son œuvre se succéderont lors de cette journée organisée par l'association Vivre à Chaville. Claire Deluca, créatrice de quatre de ses pièces racontera sa rencontre avec le célèbre auteur, à l'aide de documents inédits. Alain Vircondelet évoquera leurs entretiens, sa dernière biographie (*Marguerite Duras: La traversée d'un siècle*) et l'histoire du prix Marguerite Duras dont il est le président fondateur. Joëlle Pagès-Pindon s'exprimera sur *Le livre dit*, un inédit de Marguerite Duras et sur les deux prochains volumes de la Pléiade, auxquels elle a travaillé. Françoise Barbé Petit explorera les "régions obscures" de l'œuvre de Marguerite Duras. Enfin, la journée s'achèvera sur une projection de film suivie d'une rencontre avec Alexandre



Pavloff et Suliane Brahim, comédiens de la Comédie-Française et interprètes de *La Maladie de la mort*. Une dégustation des cuvées "Outa" et "Marguerite Duras" puis un dîner (sur inscription) clôtureront cette journée. ■

Samedi 22 mars, à partir de 14h30. À l'Atrium.

Rens. au 07 82 14 10 43, au 01 47 50 54 65

ou par courriel à bernarduclos@gmail.com

LE TRAVAIL DE L'ACTEUR PAR LA COMÉDIENNE BÉATRICE BROUT AU CAFÉ DU FORUM



"L'acteur a besoin d'être présent à lui-même, à ses partenaires, à son environnement. Tout pour lui se joue dans l'ici et maintenant", résume Béatrice Brout, professeur de théâtre depuis une vingtaine d'années à Paris. Elle enseigne aux élèves de son école de théâtre - telle

Bérénice Marlohe, la dernière James Bond girl de *Skyfall* - la méthode mise au point par Lee Strasberg qui "consiste à savoir s'utiliser soi". Après plus de 40 ans de pratique théâtrale, notamment auprès de Peter Brook, et de direction d'acteur, elle ne jure que par la méthode de l'Actors Studio. "Les Américains ont compris depuis longtemps le pouvoir de l'imagination et de la respiration. Mais ce sont également des outils que tout un chacun possède. Tout le monde peut se reconnaître dans le jeu de l'acteur. Jouer c'est l'art de ne pas tricher", expliquera cette Chavilloise lors de son intervention au prochain Café du forum. ■

Samedi 15 mars, à 15h.

À l'Atrium

CINÉMA PORTUGAIS ET ITALIEN AU CLUB PHILIPPE SOUPAULT TABOU (EN MARS) ET LA TERRASSE (EN AVRIL)

Dans *Tabou*, une vieille dame, sa femme de ménage et sa voisine vivent au même étage à Lisbonne. Lorsque la première meurt, les deux autres prennent connaissance de son passé: une histoire d'amour et de crime. La Fabrique du cinéma analysera le travail du réalisateur Miguel Gomes (construction du scénario, place du spectateur, thèmes mis en valeur...) dans ce film de 2012.

Mardi 25 mars, à 20h30: Fabrique du cinéma animée par Élisabeth Bourdet.

Jeudi 27 mars, à 20h30: projection du film.

La terrasse d'Ettore Scola met en scène des quinquagénaires unis par l'amitié: un scénariste de renom dont l'imagination s'épuise (Jean-Louis Trintignant), un producteur souffrant du mépris de sa femme (Ugo Tognazzi) et un autre du départ de la sienne (Marcello Mastroianni). Ils puisent leur solidarité dans une commune désillusion. ■

Jeudi 10 avril, à 20h30: projection du film.

À l'Atrium. Tarif: 5 € la séance.

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma PHILIPPE SOUPAULT
8 PROJECTIONS DE FILMS COUTES, SUIVIES D'UN DÉBAT, UN JEUDI PAR MOIS.

LA TERRASSE
d'Ettore Scola - 1980
VO. 1h30. Avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Vittorio Gassman

Plein d'infos sur le blog: <http://atrium.chavilleblog.com>
Tarif unique: 5 €, forfait annuel: 32 €

CHAVILLE

Plus d'infos au 01 47 09 70 70

ou sur le blog <http://atrium.chavilleblog.com>

RIOULT DANCE NEW YORK EN RÉSIDENCE ET SUR SCÈNE À L'ATRIUM

Du 4 au 15 mars, cette compagnie de danse contemporaine s'installe à Chaville, une chance unique pour les élèves du Conservatoire de la rencontrer et pour le public de la voir danser.



Les Conservatoires de Chaville et de Ville-d'Avray s'associent pour accueillir la compagnie Rioult Dance New York en résidence à l'Atrium pendant 10 jours. C'est une opportunité inédite pour les élèves de participer à des ateliers conduits par les danseurs de la troupe, à une "classe" c'est-à-dire un cours technique sous la houlette exigeante de Pascal Rioult (ouvert également au public sur réservation) et à une conférence sur

le travail de Martha Graham. Ce célèbre danseur chorégraphe a effectivement été son élève. Il a interprété de nombreux rôles prestigieux au sein de la Martha Graham Company notamment le personnage principal du ballet *Eye of a Goddess*. Installé à New-York dans les années 80, il y a créé sa propre troupe vite devenue une référence dans le monde de la danse contemporaine. La compagnie invitera plusieurs élèves des

Conservatoires sur scène pour interpréter son ballet intitulé *Fables* en référence aux textes de La Fontaine. Introduite par une lecture de fable à deux voix, chaque danse sera tour à tour dramatique, humoristique et spirituelle. ■

Spectacle : samedi 15 mars, à 20h45.

Réservations au 01 47 09 70 75.

"Classe" gratuite : samedi 15 mars, de 11h30 à 12h45.

Réservations au 01 47 09 70 70, de 14h à 18h.

À l'Atrium.

DES PROFESSIONNELS ET DE JEUNES AUTISTES DANSENT ENSEMBLE **CORPS TANGIBLES LE 8 MARS**

"*Corps Tangibles* est né du désir de vivre une aventure humaine forte sur une durée", annonce Maflohé Passedouet, artiste chavilloise. Sa compagnie Mobilis-Immobilis recherche depuis 15 ans les interactions possibles entre les mouvements, les sons, les lumières et les images. Elle propose aux structures handicap des ateliers avec des dispositifs interactifs stimulant les sens et amenant le corps en jeu. *Corps Tangibles* est ainsi devenu un projet de spectacle, en dix tableaux, alliant danse, théâtre gestuel et scénographie interactive. Cette création repose sur des échanges entre des danseurs/acteurs, des capteurs de mouvements (Kinect et caméra infrarouge), des projections d'images ainsi que des ambiances sonores générées en temps réel et réagissant aux gestes. Elle est interprétée par des professionnels de la compagnie et trois jeunes autistes de l'Institut médico-éducatif de Ville-d'Avray et du foyer chavillois le Cèdre bleu, sans dis-



tinction sur un plan artistique. "Notre volonté est de dévoiler les capacités incroyables de ces personnes "inadaptées" à s'adapter à d'autres contextes et à d'autres langages dans des espaces multi-sensoriels", commente la chorégraphe de ce spectacle, en avant-première à Chaville avant une tournée. ■

Samedi 8 mars, à 20h45.

À l'Atrium.

Réservations au 01 47 09 70 75.

LE STATUT DE LA FEMME ET LE CLIMAT **AU FORUM DES SAVOIRS**

Le statut de la femme au Moyen-âge

Les sociétés médiévales ont été pensées par les hommes et pour les hommes. Sainte ou sorcière ? L'image de la femme est très largement tributaire des fondements bibliques, un sujet raconté en six séances par Paulette L'Hermite Leclercq, professeur à l'université de Paris IV Sorbonne.

Mardis 4, 11, 18 et 25 mars et 1^{er} et 8 avril à 15h.

À l'Atrium. Tarifs pour six conférences : 42 € (individuel) et 66 € (en couple).

Réchauffement climatique

De nombreux facteurs naturels ou d'origine humaine déterminent le climat de la terre qui n'a cessé de varier depuis son origine. Marcella Cesaraccio Barisione, docteur en géographie physique et chercheur au Laboratoire de géographie physique de Meudon animera ce cycle de conférences.

Jeudis 13 et 20 mars, à 18h30. À l'Atrium.

Tarifs : 14 € (individuel) et 22 € (en couple).

Rens. au 01 47 09 70 70 ou 01 41 15 99 11.

Blog <http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

CONCERT SYMPHONIQUE ET BOLÉRO DE RAVEL À L'ATRIUM

Dimanche 23 mars, place à l'orchestre symphonique d'Accords Majeurs. Lorsque plus de 50 musiciens s'unissent et que tous ces talents se retrouvent sur scène, interpréter le mythique *Boléro* de Ravel devient possible. Les *Jeux d'en-*

fants, pièces courtes de Bizet, sauront séduire les plus jeunes. Les autres se laisseront envoûter par le charme du *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy ou *Masques et Bergamasques* de Gabriel Fauré. ■



Dimanche 23 mars, à 16h. À l'Atrium.

Tarifs : 10 € et gratuit pour les moins de 18 ans ou adhérents Accords Majeurs.

Rens. : Conservatoire au 01 46 29 51 64.

LA MJC DE LA VALLÉE ACCUEILLE LE FESTIVAL CHORUS SAMEDI 29 MARS

La 26^e édition du festival Chorus des Hauts-de-Seine se déroulera du 28 mars au 6 avril. Dans ce cadre, deux artistes se produiront à Chaville à la MJC de la Vallée samedi 29 mars, à partir de 20h30. Kaly Live Dub prendra d'assaut la scène de La Salamandre pour un set entre dub, dubstep et hip-hop et présentera son dernier album *Allaxis*. La première partie sera assurée par Örfaz, alliance de cinq instrumentistes à la musique aux beats surpuissants. ■

Tarifs : 12 € / 8 € (chômeurs, étudiants, lycéens, moins de 10 ans et adhérents MJC).

Préventes : Fnac, Moxity et à la MJC de la Vallée.

Plus d'infos sur www.lasalamandre-chaville.fr ou sur Facebook (LaSalamandre92)



LE PARCOURS ENCHANTÉ DE MARINA CÉLESTE



La tête dans les étoiles, un pinceau ou une plume à la main, elle a toujours écrit, dessiné, fredonné et composé ses chansons. Marina de Carbon

dite "Marina Céleste" prend ses premiers cours de piano à 12 ans puis d'harmonie jazz pour composer librement. Elle évolue d'abord en amateur dans les petits bars et fêtes de la musique. De sa rencontre avec le compositeur et producteur Marc Collin découle un premier album (*Acidulé*) et l'aventure *Nouvelle Vague* avec une tournée mondiale notamment aux côtés de la chanteuse Camille. Depuis, elle a sorti trois albums et donné plus de 180 concerts à travers le monde y compris à la MJC de la Vallée ! Cette Chavilloise vient de sortir quatre titres (EP) de son album *Bliss baby project* prévu fin 2014, un mélange de compositions originales et de reprises qu'elle réinterprète de sa voix d'ange en attendant un concert à Paris en mai prochain. ■

Plus d'infos sur www.marinaceleste.com

LES CONSERVATOIRES DE GPSO À L'UNISSON

Les sept Conservatoires de GPSO, près de 100 élèves, se retrouveront le temps de ces Rencontres chorales. Au programme : *Ceremony of Carols* ou *Folk Songs* de Benjamin Britten puis *Sept poèmes d'Emily Dickinson* de Philippe Hersant. La deuxième partie du concert sera placée sous la direction artistique de la chef invitée : Catherine Simonpietri, directrice de l'ensemble vocal Sequenza 9.3. ■

Samedi 5 avril, à 20h30, à l'Atrium.

Dimanche 6 avril, à 15h, au Conservatoire de Boulogne-Billancourt. Entrée libre sur réservation sur le site www.agglo-gpso.fr

TOUS EN SCÈNE !

Pour la Fête de la musique, la Ville de Chaville recherche des groupes de musique ainsi que des DJ pour la soirée qui sera organisée le 21 juin dans les jardins de l'hôtel de ville. Rens. : Cécile Aubrun au 01 41 15 40 22 ou par courriel c.aubrun@ville-chaville.fr



ON FONCE À LA **BROCANTE DE CHAVILLE** DIMANCHE 6 AVRIL !

Envie de vous lancer dans une chasse aux bonnes affaires ou d'une sortie dominicale où se restaurer de plats portugais et de barbes à papa? Vous cherchez des animations entièrement gratuites pour vos enfants comme un stand maquillage, un tour de manège ou une structure gonflable? Direction l'avenue Roger Salengro et les jardins de l'hôtel de ville, au son de la fanfare, dimanche 6 avril, de 9h à 19h. Et si vous aussi rêvez de vous débarrasser

d'objets devenus inutiles et encombrants, il est encore temps de vous inscrire à la brocante des adultes ou à celle des enfants qui se tiendra dans les jardins de l'hôtel de ville. Les inscriptions sont ouvertes en priorité aux Chavillois, aux commerçants de la commune et aux habitants de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Il suffit de remplir un dossier à retirer en mairie ou en téléchargement sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Actualités") avant le samedi 15 mars.

Avis aux riverains : dimanche 6 avril, la fermeture de l'avenue à la circulation est prévue de 5h à minuit et le stationnement interdit de 3h du matin à minuit pour le secteur situé entre la Pointe de Chaville et le carrefour du Puits-sans-vin [voir plan ci-dessus, ndlr]. ■

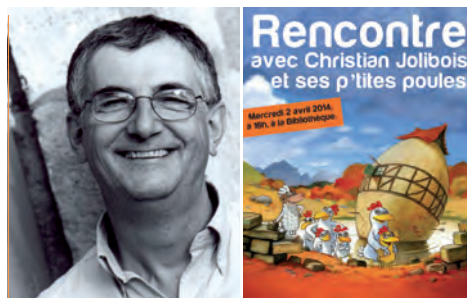
Rens. au 01 41 15 40 22
ou par courriel c.aubrun@ville-chaville.fr

SÉANCE DE DÉDICACE AVEC **CHRISTIAN JOLIBOIS** **AUTEUR D'ILLUSTRÉS ET DE ROMANS JEUNESSE**

Mercredi 2 avril, la Bibliothèque reçoit le créateur de la série aux deux millions d'exemplaires vendus : *Les P'tites poules*. En attendant le 13^e tome, trois questions à Christian Jolibois...

Comment sont nées ces fameuses P'tites poules?

L'origine vient d'un voyage en Nouvelle-Calédonie où j'ai failli écraser une poule! Je me suis arrêté et je l'ai vu continuer la route et traverser le sable pour aller tremper ses pattes dans la mer. Cette scène a été un déclic. J'ai écrit *La p'tite poule qui voulait voir la mer* et proposé



cette histoire à un illustrateur que je connaissais, Christian Heinrich. Nous pensions qu'il n'y aurait qu'un volume.

Comment expliquez-vous cet engouement?

Ce succès est vraiment mystérieux. Les enfants apprécient beaucoup le ton. Je pense aussi qu'il y a aussi une identifica-

tion très forte. Mes personnages font partie d'un groupe, dans le poulailler, et ont tous des histoires individuelles avec des joies et des drames. Ils ont les mêmes problématiques que les petits que ces récits fascinent.

Que vous apportent ces rencontres avec vos jeunes lecteurs?

Beaucoup de jeunes pensent que les écrivains sont vieux ou morts. Je leur prouve le contraire! En discutant avec eux, je me recharge. Les plus jeunes me demandent des nouvelles de Béline ou de Carmelito. En me parlant de leurs personnages favoris, ils m'ouvrent des portes. ■

Mercredi 2 avril, à 16h. À la Bibliothèque.

En bref

> "Lez'arts animés" suite



Le vernissage de l'exposition "Lez'arts animés" s'est déroulé le 12 février dernier à l'Atrium, mobilisant 500 enfants et animateurs et plus de 150 Chavillois. Ces œuvres d'enfants, réalisées dans les accueils de loisirs, resteront exposées dans le hall de l'hôtel de ville

JUSQU'AU 11 MARS.

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une présentation d'ouvrages à l'Atrium.

VENDREDI 7 MARS, À 14H30: *La somme des jours* d'Isabel Allende et *Sauve-toi, la vie t'appelle* de Boris Cyrulnik;

VENDREDI 4 AVRIL, À 14H30: *Sunset park* de Paul Auster et *Le bûcher des vanités* de Tom Wolfe.
Rens.: Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Lectures en anglais

Organisées à l'Atrium par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville, ces rencontres lectures en anglais sont ouvertes à tous, quel que soit le niveau. Chacun est invité à s'exprimer et à partager ses connaissances de la culture anglophone.

SAMEDI 8 MARS, À 10H: L'architecture: le Londres moderne (Zaha Hadid);

SAMEDI 5 AVRIL, À 10H: Les exploratrices (Lady Ester Stanhope...).

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donne ses conférences à l'Atrium, **LES LUNDIS**

DE 19H À 21H, sur les thèmes suivants:

10 MARS: la peinture à Venise et le "maniérisme";

17 MARS: Wassily Kandinsky et Paul Klee;

7 AVRIL: la peinture européenne au

XVIII^e siècle;

14 AVRIL: De Chirico.

Rens.: Atelier d'arts plastiques et de gravure

au 01 41 15 18 23 (Catherine Cunéo d'Ornano).

> Rendez-vous du Conservatoire

DIMANCHE 16 MARS, À 17H: concert des professeurs du Conservatoire (espace Louvois);

SAMEDI 22 MARS, À 18H: une heure musicale

(salle Toscanini);

MARDI 25 MARS, À 20H30: concert des ensembles à l'Atrium avec 150 musiciens;

SAMEDI 5 AVRIL, À 18H: une heure musicale

(salle Toscanini).

Entrée libre.

TOUS LES STYLES ARTISTIQUES SUR LA SCÈNE DE L'ATRIUM

Danse

> Corps tangibles

Un spectacle de jeunes autistes et de professionnels, chorégraphié par Maflohé Passedouet.

Plus d'infos page 15.

SAMEDI 8 MARS, À 20H45.

Danse

> Rioult Dance New York

Ce spectacle est en deux parties: *les Fables* de La Fontaine et *Small Steps*.

Plus d'infos page 15.

SAMEDI 15 MARS, À 20H45.

Musique

> Les concerts de Marivel



L'Orchestre national d'Île-de-France et le chœur régional Vittoria interprètent des "chants du destin" de Beethoven,

Brahms ou Schubert.

JEUDI 20 MARS, À 20H45.

Théâtre

> Cher trésor



Le retour de François Pignon! Après *L'emmerdeur* et *Le dîner de cons*, découvrez la nouvelle création de Francis Veber interprétée par Gérard Jugnot, l'histoire d'un chômeur délaissé par ses proches...

SAMEDI 29 MARS, À 20H45.

Musique-humour

> Chanson plus bifluorée

Le groupe fête ses 25 ans de carrière: une heure trente de jubilation contagieuse et de voyage polyphonique.



LA MJC DE LA VALLÉE "VA"

> Stage couture

Tarifs pour 3 séances: 30 € adhérents) / 32 € (non adhérents).

VENDREDI 7, 21 ET 28 MARS, DE 19H À 21H.

> Ze Tremplin #10 - Ze Finale

Sélectionnés par le public, Mind Mutiny, Mister Zebra, Dirty Kids et Kudiwa Street jouent pour la finale à La Salamandre.

Le gagnant remportera une session d'enregistrement en studio.

Tarif: 5 €.

SAMEDI 8 MARS, À 20H30.

> Restez sauvages... faites du Bruit!

Trois jours de spectacle hors des sentiers battus: soirée moustache pour les

amateurs de postiche, soirée punk pour faire monter les décibels et conférence-concert pour remettre un peu d'ordre!

Tarif pour 3 jours: 18 €.

Préventes: Fnac, Moxity et sur place à la MJC.

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 MARS, À 20H30, ET DIMANCHE 16 MARS, À 18H.

> Soirée soupe

Participation libre.

VENDREDIS 21 MARS ET 4 AVRIL, À 20H30.

> Samedi ludique

Jeux en bois, d'imitation ou d'adresse dans cet espace ouvert aux familles.

Entrée libre.

SAMEDI 22 MARS, DE 15H À 18H.



Spectacle en partenariat et au profit du Secours Populaire.

MERCREDI 2 AVRIL, À 20 H 45.

Jeune public

> Le prince heureux

Ce texte d'Oscar Wilde raconte l'histoire d'une statue majestueuse dominant la ville et observant la misère des habitants, une leçon d'humanité, d'amour et de générosité. ■

DIMANCHE 6 AVRIL, À 15 H.



Rens. et réservations au 01 47 09 70 75.

RENCONTRE ET VEILLÉE CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE

> Club lecture jeunesse

Les 10-14 ans échangent autour de leurs lectures préférées.

MERCREDIS 5 MARS ET 2 AVRIL, À 16 H.

> Atelier Web

Un atelier informatique sur inscription.

JEUDIS 6 MARS ET 3 AVRIL, À PARTIR DE 14 H.

> Rendez-vous des P'tits Bouts

Séance de lecture pour les petits de 18 mois à 3 ans.

SAMÉDIS 8 MARS ET 12 AVRIL, À 10 H 30.

> Portage à domicile

Ce service est proposé aux personnes à mobilité réduite. VENDREDIS 14 MARS ET 11 AVRIL.

> Prix des incorruptibles

Le pôle Jeunesse participe à ce prix littéraire pour les CP. Plus d'infos sur le site www.lesincos.com

SAMÉDIS 15 MARS ET 5 AVRIL, À 10 H 30.

> Le Lézard lisant

Partagez vos coups de cœur littéraires et découvrez la sélection des bibliothécaires.

SAMÉDIS 15 MARS ET 12 AVRIL, À 10 H 30.

Rens.: 01 41 15 99 10, bibliotheque@ville-chaville.fr ou sur le site www.bm-chaville.fr



> Chaville en livres

Les 14-18 ans échangent autour d'une sélection de livres. Le 10 avril, ils voteront pour désigner leur ouvrage préféré.

JEUDI 20 MARS ET 10 AVRIL, À 18 H 15.

> Rencontre: Christian Jolibois et ses P'tites poules

Plus d'infos page 17.

MERCREDI 2 AVRIL, À 16 H.

> Veillée conte sur les châteaux

Un "vrai troubadour" viendra avec ses contes du château fort.

Sur réservation uniquement. À partir de 4 ans.

SAMÉDI 5 AVRIL, À 17 H 30, À L'ATRIUM.

> Heure du conte

Écoutez avec vos enfants ces histoires de la section Petite enfance.

TOUS LES MERCREDIS MATIN, À 10 H 30.

FAIRE DU BRUIT"

> Stage de Country

Tarifs: 10 € (adhérents) / 12 € (non adhérents).

DIMANCHE 23 MARS, DE 10 H À 12 H.

> Spectacle des ateliers d'impro

Les ateliers de théâtre d'improvisation se produisent à La Salamandre.

Entrée libre

VENDREDI 28 MARS, À 20 H 30.

> Chorus à La Salamandre

Plus d'infos page 16.

SAMÉDI 29 MARS, À 20 H 30.

> MJC Family Hearts Club Band

20 ans après la disparition du chanteur

MJC de la Vallée: 47, rue de la Bataille de Stalingrad. Rens.: 01 47 50 23 93 ou sur le site www.mjcdelavallee-chaville.com

Kurt Cobain, les ateliers de musique invitent leurs camarades des MJC de Sceaux et de Saint-Cloud pour un "spécial Nirvana" suivi d'un "bœuf".

Entrée libre.

SAMÉDI 5 AVRIL, À 20 H 30.

> Vacances de Pâques à la Ludo

La Ludothèque accueille les 3-8 ans sur la thématique "villes et villages".

Inscriptions à partir du 29 mars.

Tarifs: 25 € la semaine (adhérents) / 27 € (non adhérents)

DU 14 AU 18 AVRIL ET DU 22 AU 25 AVRIL.

DE 9 H À 12 H.

> Jeunesse: en mode vacances de Printemps

Inscriptions jusqu'au vendredi 11 avril.

- "Silence, on tourne à la MJC": one-man-show, sketches, fausses pubs, faux JT...

Tarifs: 35 € (adhérents) / 45 € (non adhérents).

DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 AVRIL.

- "Les Jardins de Babylone": quatre jours pour bricoler des jardins suspendus et jouer dans les méandres et les souterrains des tours de "Chavillone".

Tarifs: 60 € (adhérents)

70 € (non adhérents).

DU MARDI 22 AU VENDREDI 25 AVRIL.



En bref

> "Vacances jeunesse et sport"

Vous avez du **LUNDI 24 MARS AU VENDREDI 4 AVRIL PROCHAINS** pour pré-inscrire vos enfants aux activités proposées par le service Jeunesse et Sport pour les 10-17 ans pendant les vacances de printemps, **DU 14 AU 25 AVRIL**. Le programme complet des "Vacances jeunesse et sport" sera disponible **À PARTIR DU 24 MARS** sur le site Internet www.ville-chaville.fr, rubrique "Vos enfants/ Mercredi et Vacances/Vacances 10-17".
Rens.: 01 41 15 99 53
ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Stage de basket

Le Basket Club Chaville organise un stage d'initiation et de perfectionnement pendant les vacances de Pâques, **DU MARDI 22 AU VENDREDI 25 AVRIL**, au centre sportif Alphonse Halimi. Ce stage s'adresse aux licenciés du club et aux jeunes du service Prévention Jeunesse, de 10 à 15 ans. Un grand tournoi clôturera le stage, **VENDREDI 25 AVRIL DE 13H30 À 17H**, avec les enfants des accueils de loisirs de Chaville, suivi d'une remise de médailles et d'un goûter. Il reste quelques places pour les jeunes, non-licenciés du club (horaires: de 14h à 16h).
Inscriptions auprès de Thibault Keramoal au 06 12 47 14 55
(dans la limite des places disponibles).

Toutes les infos sur les stages organisés par les associations sportives chavilloises pendant les vacances d'avril (dates et horaires, lieu, tarifs...) seront prochainement publiées sur le site Internet www.ville-chaville.fr, dans les rubriques "Actu" et "Vos enfants / Vacances d'avril 2014".

"CHAVILLE RAYONNE DANS TOUTES LES DISCIPLINES SPORTIVES"

C'est dans le gymnase Léo Lagrange rénové que les présidents des clubs sportifs chavillois se sont réunis samedi 25 janvier, pour la traditionnelle "galette des présidents". L'occasion pour Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, de souligner l'engagement et le dynamisme des dirigeants associatifs.

"À Chaville, la différence, c'est l'ambiance", a rappelé Michel Bès. "Le nombre de licenciés dans les clubs sportifs de la commune a progressé de 30 % sur la période 2008-2012 et atteint aujourd'hui 4800 sur un total de 30 clubs. C'est le signe d'un bel état d'esprit qu'il faut perpétuer. Les associations et le service Jeunesse et Sports de la Ville travaillent de concert pour mener des actions concrètes pour nos jeunes et les familles, mais aussi en faveur des personnes handicapées, de la prévention et de la formation des éducateurs sportifs." "Car c'est bien là l'objectif de ce Club des Présidents: décroquer, favoriser le dialogue et la transversalité pour que Chaville rayonne dans toutes les disciplines", a renchéri Jean-Jacques Guillet. "Avec la rénovation du gymnase Léo Lagrange, la Ville dispose désormais d'une

structure de qualité pour accueillir à la fois les licenciés des clubs et les spectateurs, dans un cadre sportif et convivial."

Nouveau cadre pour pratiquer le sport

La salle omnisport du gymnase vient en effet de faire peau neuve, avec d'importants travaux de rénovation intérieure et extérieure. La charpente a été renforcée et le bardage extérieur refait, ainsi que l'isolation. Peintures, éclairages, électricité et chauffage ont été remis à neuf; de nouveaux espaces ont vu le jour: création de rangements pour le matériel des associations, vestiaire pour les arbitres et seconde issue de secours. Les sols et les tracés ont également été refaits pour accueillir quatre disciplines: volley-ball, handball, basket-ball et badminton.

"Ce gymnase a été construit il y a plus de 40 ans", a rappelé Jean-Jacques Guillet. "Il était devenu indispensable de le mettre aux normes récentes de sécurité et d'accessibilité." Les tribunes, également réaménagées, sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite, grâce à un ascenseur. Enfin, une nouvelle fresque venant orner le pignon sud du gymnase est en cours de réalisation. Elle représentera les disciplines pratiquées dans la structure. ■

LE JAGUAR BOXE MET SES ADVERSAIRES AU TAPIS !

Les boxeuses et boxeurs du club chavillois ont une nouvelle fois frappé! Ils se sont brillamment illustrés à l'occasion du championnat Île-de-France de kick-boxing, qui avait lieu le 18 janvier à Clichy-sous-Bois. Chez les filles, Widianna Pesola a conquis le titre francilien dans la catégorie "Honneurs" des moins de 55 kg. Du côté des boxeurs, Amin Bentouati et Osvaldo Mendes Da Silva sont devenus champions dans leur catégorie "Honneurs" (respectivement

moins de 67 kg et moins de 71 kg). Les Espoirs ont aussi tenu toutes leurs promesses avec un titre de champion pour Ahmed Ferradji (moins de 57 kg) et un titre de vice-champion pour Ismaël Camara (moins de 60 kg).

Au vu de ses résultats, toute l'équipe du Jaguar Boxe est ainsi qualifiée pour les phases finales des championnats de France kick-boxing plein contact. Également au chapitre des bonnes nouvelles: Ahmed Ferradji est retenu pour



les championnats du monde amateurs de kick-boxing, qui auront lieu en novembre prochain en Autriche. Continuez à encourager nos championnes et champions! ■

UNE NOUVELLE “MANCHE” POUR LE CLUB DE TENNIS

Le 25 janvier dernier, la Ligue des Hauts-de-Seine de Tennis et le Club de Tennis de Chaville (CTC) conviaient les adhérents du club et les élus de la commune à l'inauguration des nouvelles installations situées rue Alexis Maneyrol. Au-delà des nouveaux courts couverts, c'est l'ensemble du club qui prend un nouveau départ, comme l'explique David Szego, président du club depuis septembre 2013.

“Le résultat est magnifique : nous bénéficions désormais d'installations de qualité pour la pratique du tennis.” Lors de l'inauguration des nouveaux courts couverts, devant plus d'une centaine de personnes, le président du CTC a tenu à remercier la municipalité, la Ligue de tennis du 92 et la Fédération française de tennis pour leur soutien dans la réalisation de ces travaux.

“Les architectes Jean et David Lovera ont imaginé un très beau projet”, souligne David Szego. La structure extérieure a été entièrement refaite, afin de la rendre plus étanche et mieux isolée. L'éclairage et les terrains en quick ont également été renouvelés. Par ailleurs, les courts sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Enfin, un nouveau hall d'accueil des trois courts couverts (numéros 3, 4 et 5) permet de mieux accueillir le public.

“Pendant toute cette longue période de travaux, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services de la Ville, en particulier les services Techniques, qui ont également remis en peinture les vestiaires et la salle de sport”, ajoute M. Szego. “Grâce au service des Sports, les adhérents du club ont pu jouer sur les courts du complexe sportif Marcel Bec à Meudon et de la Mare Adam à Sèvres. Ces travaux de grande ampleur - d'un coût total de 1,4 million d'euros HT - étaient indispensables du fait de la vétusté des installations”,



a rappelé Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. “La rénovation des courts est une première étape dans la mise en place d'un véritable site pour la pratique sportive.”

“Un nouveau départ”

“Il s'agit d'un nouveau départ pour le club”, s'est félicité Dominique Agis-Garcin, président de la Ligue des Hauts-de-Seine de tennis. “Avec ces belles installations et le travail du nouveau comité directeur, je suis optimiste sur l'avenir du club de Chaville !

Depuis septembre 2013 en effet et le renouvellement du bureau, le CTC affiche de nouveaux objectifs. “Nous voulons rendre le club attractif pour nos 600 adhérents et possiblement, inciter ceux qui en sont partis à revenir au CTC”, explique David Szego. Des projets sont ainsi à l'étude pour animer davantage la vie du club : compétitions sur une journée, soirées, accueil des nouveaux adhé-



rents... Le maître-mot est la convivialité. Parallèlement, une nouvelle politique tarifaire a été mise en place : suppression des droits d'entrée, possibilité de s'inscrire en cours d'année (au prorata de la durée de cotisation), nouveau système de parrainage avec réduction de la cotisation pour le parrain et le filleul. La pédagogie n'en est pas oubliée pour autant. “Cédric Troalen occupe le poste de directeur sportif depuis l'été dernier et nous comptons quatre moniteurs brevet d'État et six assistants moniteurs. Nous accueillons 375 enfants par semaine au club, que ce soit au minitenis, à l'École de tennis, aux cours ados ou lors des entraînements jeunes. Nous sommes très attachés à la notion de sport-éducation”, conclut le président du CTC, confiant sur le devenir du club. ■

Rens. : 01 47 50 42 28 (standard)

ou par courriel club.tennis-chaville@fft.fr

Plus d'infos sur le site Internet www.ct-chaville.fr

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE LE CLUB DE CHAVILLE ORGANISE LES DÉPARTEMENTALES

Dimanche 16 mars, le Club de Gymnastique Rythmique de Chaville, soutenu par la Ville, organisera pour la troisième fois le championnat départemental de gymnastique rythmique de l'Ufolep, au complexe sportif Marcel Bec à Meudon. Venez soutenir les équipes chavilloises en compétition et/ou découvrir la gymnastique rythmique, une discipline à la fois esthétique et athlétique.

Plusieurs catégories sont engagées, des plus jeunes (les Jeunesses du CP au CM2) aux plus expérimentées (les Excellences et les Nationales). Les clubs inscrits représenteront Chaville, Gennevilliers, Rueil-Malmaison, Boulogne-Billancourt et Vanves. Les équipes sélectionnées pour le championnat régional se retrouveront ensuite à Gennevilliers pour les plus jeunes et

à Rueil-Malmaison pour les plus grandes. La dernière étape, le championnat national, se déroulera les 7 et 8 juin à Toulouse. Le club espère pouvoir y retrouver ses gymnastes. Bonne chance à Chaville ! ■

Dimanche 16 mars, de 8h30 à 18h,
au complexe sportif Marcel Bec à Meudon.
Entrée libre.

À PARIS LE TRAIL C'EST CAPITAL LES 29 ET 30 MARS!

La 7^e édition de l'Éco-Trail de Paris Île-de-France® aura lieu les samedi 29 et dimanche 30 mars. Les différentes distances qui seront proposées tout au long du week-end permettront de découvrir le Trail, la marche nordique et la randonnée en milieu urbain et... vert!

Que vous soyez sportifs amateurs ou confirmés, amoureux de la nature et/ou de la performance, vous trouverez à coup sûr la course qui vous ressemble! Comme l'an passé, le samedi sera dédié aux courses chronométrées et le dimanche aux épreuves loisirs. Mais rassurez-vous, les organisateurs de l'Éco-Trail de Paris IDF® vous ont concocté quelques surprises...

Au programme du samedi 29 mars: les trois trails de 30, 50 et 80 km, ainsi que la marche nordique chronométrée. Celle-ci suivra le même parcours que le Trail de 30 km. À noter, l'ensemble de ces courses emprunteront un tracé comprenant de 82 à 92 % de chemins, parmi lesquels les sentiers chavillois. Le parc de la Mare Adam sera ainsi lieu de passage de plusieurs courses et point de ravitaillement. Les services de la Ville et de nombreux bénévoles seront une nouvelle fois mobilisés sur cet événement. Pour

les trailers confirmés qui tenteront l'aventure du 80 km – la distance phare de l'Éco-Trail de Paris IDF® – l'arrivée se fera cette année au Trocadéro!

Une journée découverte pour tous

Quant aux randonneurs et adeptes de la course à pied, quel que soit leur niveau, ils trouveront sans aucun doute leur bonheur parmi les épreuves proposées le dimanche 30 mars. En participant au 18 km Twin Santé® Hauts-de-Seine, vous pourrez découvrir les spécificités du Trail, mais sans la pression du chronomètre et en binôme. Trois marches nordiques non-chronométrées partant de l'Île de Monsieur à Sèvres sont également au programme: une sportive de 30 km, une soutenue de 26 km et une découverte de 19 km. Huit randonnées sont également organisées. Nouveauté 2014 : les Randos 77 et 95. Désormais, chaque département francilien aura



donc sa propre randonnée pour rejoindre la Tour Eiffel! ■

Les inscriptions sont toujours ouvertes pour participer à ces épreuves.

Attention : places limitées. Plus d'infos sur le site Internet www.traildeparis.com

LE "FILLOFUTSAL" À CHAVILLE



Le 9 février dernier, le FC Chaville accueillait le "fillofutsal" – le futsal au féminin – au gymnase Halimi. Au cours de cette manifestation animée par le District de Football 92, près de 40 joueuses âgées de 6 à 12 ans, issues des clubs du FF Issy, CSM Clamart, Rueil-Malmaison FC, Sèvres FC 92, Saint Cloud FC, Suresnes JS, FC Chaville et ES16 ont disputé plusieurs matches, sous le regard admiratif des parents et en présence de Pierre Petit, président du District. À cette occasion, François Haïtaïan, président du FC Chaville, a rappelé que le développement de la section de football féminin figure parmi les objectifs du club au cours des prochaines saisons. ■

TIR À L'ARC À CHEVAL PREMIÈRE COMPÉTITION OFFICIELLE À CHAVILLE!

Le 26 janvier dernier, le Centre équestre de Chaville organisait la première compétition officielle de tir à l'arc à cheval, en présence d'Annie Ré, maire adjoint. Cette nouvelle discipline, homologuée par la Fédération Française d'Équitation, a rassemblé une cinquantaine de compétiteurs, venus de trois régions de France: le Limousin, le Nord et l'Île-de-France. Discipline traditionnelle pratiquée dans de nombreux pays, le tir à l'arc à cheval est pour l'instant peu connu en France. Le club de Chaville est donc précurseur dans le domaine. "Il s'agit avant tout d'une discipline équestre; elle allie vitesse et précision", précise Vincent Boubet, directeur du Centre équestre de Chaville et expert fédéral de tir à l'arc à cheval. "L'objectif est de tirer, dans un temps déterminé, des flèches en mouvement dans une ou plusieurs cibles en



ligne droite ou sur un parcours de chasse vallonné, sur une piste encadrée. La notation du concours porte à la fois sur la précision du tir et le temps de parcours du cheval." Fort de ce premier succès, le club chavillois envisage même de créer une section dédiée au tir à l'arc à cheval. ■

À noter: le premier championnat de France de la discipline aura lieu en juillet à Lamotte-Beuvron.



LES TIRAGES OFFICIELS DES LOTOS!

Les lotos du Rotary Club de Chaville le 1^{er} février (photo 3) et de la Croix Bleue des Arméniens le 9 février (photos 1 et 2) se sont déroulés à l'Atrium dans une ambiance des plus studieuses. ■

LA CROIX-ROUGE DE CHAVILLE D'HIER À AUJOURD'HUI

À l'occasion des 150 ans de la Croix-Rouge française, Thomas Nguyen, le président de l'unité locale de Chaville, fait le point sur les actions menées au quotidien.

Que vous inspire cet anniversaire de la Croix-Rouge ?

Ces 150 ans sont un moment particulier pour rappeler que les valeurs fondatrices de la Croix-Rouge perdurent et restent universelles. La mission "humanité" - née du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille - reste identique. Le champ de bataille existe toujours !

Présentez-nous l'unité chavilloise ?

Aujourd'hui, l'équipe se compose de 40 personnes, de 16 à 82 ans. En quelques années, leurs profils ont changé avec un plus gros turn-over lié à la mobilité professionnelle. J'ai remis à plat des procé-



dures devenues anciennes et raccourci les cycles de formation du parcours du bénévole car nous souffrons d'un déficit de ressources humaines.

Quels sont vos projets en 2014 ?

Nos actions perdurent (aide au SAMU social avec quatre gardes par mois, équipe de secouristes sur les manifestations de la Ville...) et se développent. En 2013, nous avons formé 83 Chavillois au PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) avec un objectif de 100 personnes en 2014. Nous augmentons les formations en interne pour ajouter des maraudes en été et recrutons de nouveaux bénévoles pour notre offre de soutien scolaire personnalisé. Le volet social est en plein essor. ■

Rens. au 06 29 50 43 39.

En bref

Repas du Secours Populaire

Un repas de soutien au profit du Secours Populaire de Chaville aura lieu lundi 10 mars, à 19h30, au restaurant La Pergola. Tarif: 35 €. Réservation auprès de la Pergola au 01 47 09 26 61.

Les publications de l'ARCHE

L'Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses environs (ARCHE) publie deux livrets: *Les maires de Chaville de 1901 à 1944*, de Jacques Rivier et *Le quartier des Petits Bois*, de Maurice Blandeau et Danièle Degez. Livrets disponibles à l'ARCHE, sur son stand de la brocante de Chaville [voir notre article page 17, ndlr] ou à commander sur son site www.arche-chaville.fr

"UN ENFANT UNE FAMILLE" ŒUVRE, POUR UN PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

L'association "Un enfant une famille" met en relation des bénévoles avec des mineurs privés de relations familiales suivies ou en une situation d'isolement ou de précarité. En accord avec les responsables de l'enfant, les parrains les reçoivent le week-end ou pendant les vacances scolaires pour leur apporter un soutien affectif, moral ou éducatif. "Être parrain consiste à partager des moments de vie simples, à créer des liens et une relation privilégiée", témoigne Jérôme Lamarie,

secrétaire adjoint de l'association. Ce Chavillois, parrain d'un jeune de 11 ans, complète: "J'ai la satisfaction de pouvoir donner à cet enfant dans le besoin - et dont le père est quasiment absent - une référence paternelle et un petit bout d'éducation. Cela m'apporte beaucoup de joie en retour". Vous aussi aimeriez devenir parrain? N'hésitez pas à contacter cette association. ■

Rens. au 06 62 41 72 41 ou 06 87 40 01 28

et sur le site <http://unenfantunefamille@free.fr>

FISAC UNE NOUVELLE SUBVENTION DE L'ÉTAT A ÉTÉ ACCORDÉE À LA VILLE



Trois exemples de rénovation : Mai en septembre, La boulangerie et Alexandre pour l'homme.

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) est un outil d'accompagnement pour dynamiser le tissu commercial. Cette subvention dont la Ville avait bénéficié en 2010 lui a été de nouveau attribuée par le ministère du Commerce et de l'Artisanat.

Pour requalifier et redynamiser son centre ville, la Ville met en œuvre une opération de "rénovation des devantures commerciales" et d'accessibilité des commerces aux personnes handicapées et à mobilité réduite". Ces projets de développement font l'objet d'un cofinancement par la Ville et par l'État au travers du Fisac. En 2010, une première tranche de subventions a permis à six commerces de détail de bénéficier de cette aide financière. À cette occasion, avait également été rédigée une charte esthétique des devantures commerciales afin

d'accompagner les commerçants dans leur effort d'embellissement de leur vitrine.

Soutien au commerce de proximité

Suite au succès de cette première tranche de subventions, la Ville a reçu le 18 décembre dernier un avis favorable pour la mise en œuvre d'une seconde tranche. Elle est effective depuis janvier 2014 et devrait permettre à d'autres commerçants et artisans de Chaville de financer une partie de leurs travaux de modernisation extérieure ou de mise aux normes de l'accessibilité, sous certaines

conditions. Pour en bénéficier, il faut être un commerçant propriétaire de son fonds de commerce. Votre activité doit également être "recevable". Les pharmacies, les commerces de gros, les antiquaires, les dépôts-ventes ou les enseignes appartenant à des chaînes de distribution ne le sont pas. Enfin, les demandes de subvention doivent être effectuées avant l'exécution des travaux. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Commerce pour déposer un dossier de candidature. ■

Rens. au 01 41 15 82 03 ou par courriel b.houlon@ville-chaville.fr

GÉRER SA CARRIÈRE GRÂCE À UNE CONSULTANTE CHAVILLOISE

Après avoir exercé dans divers cabinets de conseils en ressources humaines, Corinne Tallet propose désormais ses services en direct aux salariés de Chaville et de ses environs.

Cette spécialiste en gestion de carrières effectue depuis plusieurs années des bilans de compétences, de l'accompagnement professionnel pour la recherche d'emploi ou pour la prise de poste, etc. Aujourd'hui à son compte, elle propose ces services aux salariés soucieux de leur orientation professionnelle. "Plutôt que de se rencontrer dans un cabinet de conseils à Paris, je propose à ces personnes de les rencontrer chez elles. Elles n'ont pas forcément besoin d'un bilan de compétences complet. Parfois, trois ou quatre rendez-vous suffisent pour valider un projet ou un par-



cours, les aider à rédiger une lettre de motivation, un CV ou effectuer un bilan de positionnement. Je leur apporte mon aide sur un besoin précis", explique

Corinne Tallet. Beaucoup de salariés éprouvent un besoin de changement de carrière mais n'osent pas se lancer. Consulter un spécialiste aide à réfléchir et à concrétiser un vœu. "J'agis comme un garde-fou. L'expérience m'a prouvé que le projet professionnel qui marche est celui que la personne a élaboré elle-même. Nous étudions ensemble son portefeuille de compétences pour choisir celles à mettre en avant. Les entreprises cherchent des personnes opérationnelles tout de suite", argumente-t-elle. ■

**Rens. au 06 34 60 08 00
ou par courriel corinetallet@live.fr**

INAUGURATION RÉUSSIE DU TABAC DE LA PAIX



Samedi 1^{er} février, une grande agitation régnait au 766 de l'avenue Roger Salengro. Plus de 200 personnes sont passées ce jour-là à l'inauguration du Café de la Paix, repris par Francis Lim et son épouse en septembre dernier.

À ce café-tabac-PMU, ils ont ajouté un espace brasserie avec des plats traditionnels de cuisine française. "C'est notre métier à la base. Nous étions auparavant restaurateurs à Clamart avec également un bar-tabac-brasserie. Mais les lieux étaient trop grands. Nous nous plaisions bien à Chaville que nous trou-



vons chaleureuse", commente la propriétaire des lieux. ■

Café-tabac de la paix: 766, avenue Roger Salengro.

Tél. : 01 47 50 05 94.



OUVERTURE DE SONRISA CHAVILLE, UNE BOUTIQUE DE CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

L'avenue Salengro étant une zone de passage, il me paraissait être une bonne idée d'y installer cette entreprise", commente Nicolas Peltier, le co-gérant de Sonrisa. La cigarette électronique se compose d'une batterie et d'un réservoir à remplir avec un liquide aromatisé (avec ou sans nicotine). Menthe, fruits rouges, citron, anis... plus de 130 saveurs composées d'arômes 100 % d'origine française sont proposées dans cette boutique. "Ce procédé revient 4 à 6 fois moins cher que la cigarette, en élimine les substances nocives et offre la possibilité d'arrêter de fumer plus facilement en diminuant petit à petit le dosage de nicotine", argumente cet ancien infirmier prêt à répondre à toutes vos questions sur place. ■

Horaires: du lundi au samedi de 10h à 19h30.

Sonrisa: 705, avenue Roger Salengro. Tél.: 01 70 28 51 14.

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR CARREFOUR VOYAGES



Début janvier, Carrefour Voyages a ouvert ses portes sur le parvis Robert Schuman juste à côté de l'Atrium. "Cette franchise est la première installée dans les Hauts-de-Seine. Notre étude de marché nous a montré que les Chavillois voyageaient", commente Agnès Droulers, la gérante. Ces voyageurs devraient donc apprécier les prix très compétitifs négociés, par Carrefour, avec les tours

opérateurs. "Toutes les semaines, nous avons de nouvelles offres", annonce l'agence. Enfin, la billetterie spectacle (concerts, théâtres, parcs, événements sportifs...) pourrait bien tenter les plus casaniers. ■

Horaires: du mardi au samedi, de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30.

Carrefour voyages: 5, parvis Robert Schuman.

Tél.: 01 47 50 80 44.

PROCHAINS SÉJOURS DE SHEFFIELD4U

La toute jeune société Sheffield4U propose des séjours aux collégiens et lycéens pour les vacances de Pâques mais aussi tout l'été, à partir du 15 juin. En plus des trois heures de cours d'anglais quotidiennes, ils pourront choisir entre des stages de football, de zumba, de cuisine, de sports nautiques, de golf... L'hébergement se fait dans des familles sélectionnées avec beaucoup de sérieux. Votre enfant peut être hébergé avec un ami dans la même famille. Pour les plus de 16 ans, des stages en entreprise peuvent également être trouvés dans les domaines qui les intéressent. Inscriptions avant le 16 mars pour les vacances de Pâques.

Rens. au 06 61 16 14 97 ou info.sheffield4u@gmail.com

L'ATELIER 2080 UNE NOUVELLE BOUTIQUE "À LA POINTE DE LA CRÉATION"



"J'ai ouvert le magasin que j'attendais depuis toujours à Chaville", résume Julie Turck la propriétaire des lieux. Dans ce lieu coloré et joliment décoré, cette Chavilloise propose des articles de mercerie traditionnelle (boutons, fils, ciseaux, rubans...) et de loisirs créatifs (pour dessiner et pour fabriquer des

bijoux ou des objets de décoration), un rayonnage qu'elle complétera au fil du temps et des demandes. Cette ancienne ébéniste raconte : "En ébénisterie, on dit que le métier ne s'apprend pas mais qu'il se vole. Ici, je recherche tout l'inverse. Je veux créer des liens entre les personnes pour qu'elles échangent

des savoir-faire. S'il leur manque de la colle ou une pince, je leur prête le matériel et nous bricolons ensemble". Tous les mercredis, elle propose effectivement aux Chavillois de se retrouver dans sa boutique pour une nocturne "ambiance créative", un succès dès les premières semaines. ■

Du lundi au samedi de 10h à 19h.

Tous les mercredis, à partir de 19h: "ambiance créative".

L'Atelier 2080 : 2080, avenue Roger Salengro.

Tél. : 09 81 49 53 23 ou 06 68 73 59 65.

En bref

> Portes ouvertes sur l'apprentissage

La Chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines organise deux journées portes ouvertes **SAMEDI 29 MARS, DE 9 H À 17 H,**

ET DIMANCHE 30 MARS, DE 9 H À 13 H,

dans son Centre de Formation d'Apprentis (17, avenue du général Mangin à Versailles).

Plus d'infos sur le site www.cfa-cmy.fr

EMMELINE PRÉVOT BRODEUSE D'ART ET D'OR

Après les défilés haute couture d'hiver, Emmeline Prévot enchaîne avec la collection prêt-à-porter d'été.
Rencontre avec une spécialiste en broderie d'or et de Lunéville installée à Chaville.

Originaire de La Rochelle, Emmeline Prévot se destinait au stylisme. Mais elle rejoint finalement l'école de broderie située juste à côté de chez elle où elle obtient son brevet des métiers d'arts. Elle "monte" à Paris pour approfondir sa technique en haute couture et apprendre à broder des perles et des paillettes enfilées sur une bobine. La jeune femme commence sa carrière comme sous-traitante pour des prestigieuses maisons: les ateliers Hurel, Lesage... "J'ai appris par hasard que le grand maître brodeur François Lesage était né à Chaville et y avait sa maison. J'ai brodé des pièces pour lui. Il était reconnu dans le monde entier pour son entreprise de broderie, aujourd'hui rachetée par



Chanel", raconte-t-elle. Brodeuse à domicile, elle réalise également des costumes militaires pour le Musée de la Marine. Aujourd'hui, tout en poursuivant ses collaborations avec la Maison Hurel, Emmeline Prévot anime également des cours et des stages, forte d'une expérience de huit années comme professeur de broderie dans l'Éducation nationale : "C'est un milieu très fermé où nous sommes de moins en moins nombreux. La broderie d'or ne se fait quasiment plus en France pour des questions de coûts. Mais j'ai quand même envie de continuer à transmettre mon savoir-faire". ■

Plus d'infos sur ses cours et ses ateliers

sur le site www.melle-em.fr ou au 06 22 39 20 62.

En bref

> Conférence sur la Smart City au Cube

La Smart City (ville intelligente) fait converger de nombreux concepts pour tenter d'intégrer de façon harmonieuse l'homme à son environnement : design, architecture, écologie, transport, commerce... En ajoutant le facteur humain, on obtient une montagne de données qui détiennent en leur sein la clé d'une nouvelle relation avec notre ville, lieu hybride et connecté. Une rencontre pour faire le tour de ces promesses technologiques, afin qu'infosphère et inforganismes n'aient plus de secret pour vous.

SAMEDI 22 MARS DE 14 H 30 À 16 H 30.

Tarif : 4 € et gratuit avec le Pass Cube.

Le Cube : 20, cours Saint-Vincent

à Issy-les-Moulineaux.

Rens. au 01 58 88 30 00

ou sur le site www.lecube.com

> Permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie de l'Agence locale de l'énergie de GPSO assure des permanences à Chaville. Prochain rendez-vous :

VENDREDI 14 MARS, DE 13 H 30 À 17 H, À L'HÔTEL DE VILLE (1456, AVENUE ROGER SALENGRO).

Rens. au 0 800 10 10 21.

> Soirées chouettes par la Maison de la Nature

Seine Ouest vous propose une sortie exceptionnelle en famille. Bienvenue à cette expédition à la quête de la chouette hulotte et autres animaux de la nuit [voir notre supplément distribué avec ce magazine].
*Semaine du développement durable :
À la découverte de la forêt, ndr]*

VENDREDI 21 MARS, À 20 H : RENDEZ-VOUS PRÈS DE LA GARE DE CHAVILLE RIVE GAUCHE, À L'ANGLE DE LA RUE ANATOLE FRANCE ET DE LA RUE DES 8 BOUTEILLES.

Rens. et inscriptions obligatoires auprès de GPSO au N° Vert : 0800 10 10 21.

> Du foot pour les filles !

DU 14 AU 18 AVRIL AU COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC À

MEUDON, Grand Paris Seine Ouest et le club de Football Féminin d'Issy-les-Moulineaux organisent un stage de football.

Il accueillera des jeunes filles de tous niveaux âgées de 6 ans à 13 ans, licenciées des clubs de GPSO ou résidant sur le territoire (sur présentation d'un justificatif de domicile). Les jeunes joueuses seront encadrées, de 9 h 30 à 17 h, par des éducatrices et des éducateurs diplômés. Elles participeront à de nombreuses activités : ateliers techniques, de motricité, matches, tournois et une sortie le 19 avril.

Tarif : 70 € (inscription, collations et déjeuners compris). Inscriptions au 09 52 10 85 07 ou par courriel contact@ffissy.net

BUDGET 2014
DE GRAND PARIS SEINE OUEST

Dans un environnement législatif et financier incertain et difficile, le budget 2014 de Grand Paris Seine Ouest démontre une fois de plus la solidité de la démarche intercommunale et la rigueur de la gestion communautaire.



Aucune augmentation d'impôts pour les ménages et les entreprises, le maintien de la solidarité entre les entités composant le territoire, la poursuite de l'effort d'investissement et du niveau de services publics sont les trois points à retenir de l'exercice budgétaire 2014.

Aucune hausse d'impôts en 2014

La force de la démarche communautaire a permis à GPSO d'anticiper les différentes évolutions législatives et fiscales, afin de ne pas alourdir aujourd'hui la fiscalité pesant sur les ménages et les entreprises. Les taux votés en 2013 sont donc reconduits en 2014 et restent particulièrement bas. À titre d'exemple, le taux de CFE reste inférieur de plus de 6 points au taux moyen national, faisant de GPSO un territoire attractif et innovant.

Un contexte fiscal et législatif mouvant et contraignant

Alors que le territoire de GPSO s'étend depuis le 1^{er} janvier aux communes de Vélizy-Villacoublay et Marnes-la-Coquette, le budget 2014 s'inscrit dans un environnement législatif en cours d'évolution importante avec la création future de la Métropole du Grand Paris, et doit faire face à l'addition de contraintes financières fortes. À la baisse des dotations d'une importance inédite du fait de la participation des collectivités territoriales à l'effort de réduction du déficit public, s'ajoutent la hausse de 3 points du taux intermédiaire de TVA, qui impacte l'exercice de compétences telles que la collecte des ordures ménagères ou la propreté, et l'augmentation continue des enveloppes nationales de péréquation. Autant de charges

pour un budget encore marqué par la réforme de la fiscalité professionnelle. Ainsi, la contribution de GPSO au Fonds national de péréquation des ressources fiscales intercommunales et communales (FPIC) devrait augmenter d'environ 5 M€ par rapport à 2013, alors que les soubresauts particulièrement marqués de la principale ressource fiscale qu'est la CVAE - dont le montant en forte baisse en 2013 enregistre une régularisation en 2014 selon les premières indications -, sont révélateurs d'une réforme qui n'est pas encore totalement finalisée.

Un pacte financier et fiscal solide

Dans ce contexte difficile, la préparation du budget 2014 a mis l'accent sur la recherche accrue d'économies et le maintien de la solidarité entre les 10 entités (EPCI et 9 communes) composant l'ensemble intercommunal. Ce socle de l'action communautaire combiné à l'adoption d'un Pacte financier et fiscal fin 2012 permet à Grand Paris Seine Ouest de répondre aujourd'hui aux exigences de qualité de service et d'investissement publics. La réalisation des escaliers mécaniques dans le Parc Rodin, la gestion d'un dispositif de collecte pneumatique à Issy-les-Moulineaux, l'aménagement de la voie Royale à Sèvres, la construction d'un nouveau conservatoire à Vanves, le développement du complexe sportif Marcel Bec sont quelques exemples de projets révélateurs du parti pris de la Communauté d'agglomération de faire du territoire un espace solidaire d'innovation et de projets au service de tous. GPSO propose la même qualité de service à toutes les communes et à tous les habitants du territoire. ■

En bref

> **Hommage aux "Morts pour la France"**

MERCREDI 19 MARS aura lieu la journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. À cette occasion, une cérémonie se déroulera **À 10H45 AU CIMETIÈRE DE CHAVILLE** en présence des membres des associations d'Anciens combattants.

> **Journée de la déportation**

Le 69^e anniversaire de la journée de la déportation sera commémoré **DIMANCHE 27 AVRIL, À 11H, AU CIMETIÈRE DE CHAVILLE**. Cet hommage solennel sera rendu par les associations des Déportés, Internés, Résistants, Patriotes de la section de Chaville, d'Anciens Combattants du comité d'entente Henri Arnold et du Souvenir français.

> **En souvenir du Génocide arménien**

La commémoration de l'anniversaire du Génocide arménien de 1915 aura lieu **DIMANCHE 27 AVRIL**. Après la messe célébrée **À 11H30 EN L'ÉGLISE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINEUR (6, RUE DU PÈRE KOMITAS)**, le dépôt de gerbes **AURA LIEU À 12H AU MONUMENT ARMÉNIEN DE CHAVILLE (À L'ANGLE DES RUE PAUL VAILLANT-COUTURIER ET CARNOT)**.

État civil janvier 2014

Naissances

Israël-Arié-Leïb Benech, Céleste Rabéjac, Lou Balletti, Emma Larbi, Émile Turini, Jeanne Maigre, Maïssene Elnawam, Mathis Hasquenoph, Ethan Huet Beaujean, Élisah Lahlou Heberard, Lena Kwasnik, Bakaye Camara, Luc-Mathis Lakpa, Augustin Lefrançois, William Tobler, Valentine Toutin, Abel Peiniau, Noham Jari, Gabriel Fradet Sanchez, Godefroy Baller, Ève Cesbron et Youssef Belarbi.

Mariage

Jean-Pierre Cruz et Cintia Moreira ; Taoufiq Otmani et Halima Allam.

Décès

Xavier Grafto, Deirdre Brownlow, Maurice Milteau, Guy Haye, Jean-Louis Pontet, Daniel Théry, Émile Rouvière, Zohra Ouassoun, Marie Brisse et Jean Calpas.

ÉLECTIONS DES 23 ET 30 MARS
DERNIERS RAPPELS UTILES AVANT LE VOTE

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches **23 et 30 mars**. Tout ce qu'il faut savoir sur ce rendez-vous citoyen.

À Chaville, les bureaux de vote seront ouverts les 23 et 30 mars, de 8h à 20h. Pour les personnes à mobilité réduite (de plus de 65 ans ou en possession d'une carte d'invalidité), la Ville de Chaville et le Centre communal d'action sociale mettent à disposition gratuitement le Proxibus, sur rendez-vous. Pour le premier tour du scrutin, vous avez jusqu'au vendredi 21 mars pour vous inscrire et pour le second jusqu'au vendredi 28 mars auprès de la mairie au 01 41 15 40 00.

Nouveauté du scrutin 2014

Pour la première fois, les citoyens des communes de plus de 1000 habitants voteront au suffrage universel direct pour leurs conseillers communautaires lors de ces élections municipales. Votre bulletin de vote comportera donc deux listes : la liste d'une équipe candidate aux élections municipales et la liste des candidats de cette équipe municipale à l'élection communautaire. Vous devrez choisir un seul bulletin et voterez donc en même temps pour une équipe municipale et communautaire.

Comment établir une procuration ?

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là (pour des raisons professionnelles, de santé, de vacances...), vous pouvez donner procuration à une autre personne. Elle



concerne le premier tour, le second tour, les deux tours ou une durée maximale d'un an sur le territoire national. Il vous suffit de désigner au préalable un "mandataire". Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de Chaville (pas nécessairement dans le même bureau de vote). Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance le plus proche de votre domicile (voir ci-dessous) ou de votre lieu de travail, muni de votre pièce d'identité et de la photocopie de celle du mandataire. Le formulaire de procuration vous sera fourni sur place ou peut être rempli au préalable en ligne et imprimé à partir du site www.interieur.gouv.fr (rubrique "élections"). Il est important d'établir cette procuration dès que possible afin qu'elle parvienne à la commune à temps avant le scrutin. Ne tardez pas ! ■

Rens. au 01 41 15 40 00.

Pour les procurations : Commissariat de Sèvres au 01 41 14 09 00 ; gendarmerie de Boulogne-Billancourt : 01 48 25 37 20 ; tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt au 01 46 03 08 17. L'antenne de police de Chaville sera ouverte du 2 au 28 mars les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

OÙ SE TROUVENT LES BUREAUX DE VOTE ?

Chaville comporte 13 bureaux de vote. Vous pouvez télécharger la carte pour savoir de quel bureau de vote dépend votre domicile sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale et service municipaux" / "Élections").

Bureau 1 : mairie
Bureau 2 : école Ferdinand Buisson (gymnase)
Bureau 3 : école Ferdinand Buisson (préau)
Bureau 4 : gymnase Alphonse Halimi

Bureau 5 : école Paul Bert (salle polyvalente)
Bureau 6 : collège Jean Moulin
Bureau 7 : école maternelle le Muguet
Bureau 8 : école maternelle les Iris
Bureau 9 : Club House Colette Besson (salle Mantovani)
Bureau 10 : école maternelle les Jacinthes
Bureau 11 : Atrium
Bureau 12 : école les Pâquerettes
Bureau 13 : école primaire Anatole France

Pharmacies de garde

En mars

■ dimanche 2

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 40 80

■ dimanche 9

Pharmacie du Coteau
16, rue de ville d'Avray à Sèvres
Tél. : 01 45 34 47 10

■ dimanche 16

Pharmacie Lanoé
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 06 56

■ dimanche 23

Pharmacie principale
143, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 29 70

■ dimanche 30

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 44

En avril

■ dimanche 6

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 02

■ dimanche 13

Pharmacie Saint Romain
2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres
Tél. : 01 46 26 03 73

■ dimanche 20

Pharmacie des écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 48 98

■ lundi 21

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Tél. : 01 46 26 95 13

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde : 39 15 (0,15 € / mn)

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, av. de l'Europe à Sèvres.

Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :

Standard unique (Saint-Cloud/Sèvres) : 01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. **Urgences :** 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly. **Urgences :** 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. GPSO débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques : "Qualité de la Ville et développement durable"/"Propreté et déchets"/"Ramassage des encombrants"). La liste des rues par secteur est également disponible dans cette même rubrique.

La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest a mis en place un dispositif supplémentaire de collecte des encombrants, sur appel au 0 800 10 10 21. Ce dispositif concerne les Déchets d'équipements électriques et électro-

niques (D3E), comme les appareils ménagers, les matériels audiovisuels, les équipements bureautiques et informatiques, qui ne sont plus collectés avec les encombrants au regard des obligations de tri.

■ Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9 h à 12 h.

■ Déchèterie intercommunale :

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe de Meudon. Pour y accéder, il faut présenter un badge. Pour le demander, il suffit de se connecter sur le site www.agglo-gpso.fr. Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h30.

Rens. au 01 46 17 01 60

ou sur le site www.sylom.fr

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté GPSO.

Tél. : 0 800 10 10 21.

Rencontrez vos élus

• Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

• Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis sans rendez-vous, de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires).

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Carol Bücher / Directeur de la communication : Carol Bücher / Rédactrice en chef : Anne-Sophie Prévost / Rédaction : Carol Bücher, Anna Paspire, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Photos : Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique :  Hermès Communication Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert)  / Tirage 10500 ex. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : avril 2013. Photo de couverture © ONF / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

COCKTAIL

Ultime Conseil municipal de la mandature, nouvel excédent en "fonctionnement" : 3,8 M€ pour 2,6 "prévus" en décembre 2013. En reprendre un peu aurait, nous l'avons proposé, compensé aux Chavillois la taxation GPSO (nouvelle taxe foncière de 0,65 % et augmentation de taxe d'habitation). Refus des sortants, le maire seul ayant ses raisons : chez lui à Houdan (78) les taux sont de 8,98 et 9,60 pour les taxes foncières et d'habitation, contre 16,33 et 19,67 chez nous.

Depuis 2008 en effet, la Ville n'a plus à préfinancer comme entre 2001 et 2008 la réalisation d'un centre ville et l'achat de foncier, elle surfe au contraire sur sa revente aux promoteurs. Pourtant la fiscalité a pris 10 % (taux + impôts communautaires + bases hors inflation). Or on attend d'une municipalité non qu'elle se rengorge des prélèvements, mais qu'elle prélève le moins possible pour réaliser le mieux possible. À quoi donc a servi la sur-fiscalisation ? À améliorer la sécurité, les services, l'environnement, le logement des plus modestes ? Non. À combler un trou imaginaire ? Non. À rembourser des emprunts avant d'en prendre d'autres ? Oui mais surtout à gaspiller, refaisant ce qui était fait ou faisant jouer les chaises musicales au service public.

Exemple : le bâtiment de la MJC, déjà préparé en 2008 au même prix, incluant un grand centre de loisirs. Refait, le projet est passé en six ans de 3,7 à 10,1 millions d'euros dont 1 million pour les services du promoteur Akerys. Encore faut-il y ajouter la lubie de refaire à l'Académie des Beaux-arts un centre de loisirs flanqué du service Sports-Enfance-Jeunesse. Nouveau budget initial : 1,3 M€, etc. À l'origine, encore une résidence... Akerys.

Pis encore, le matraquage fiscal trahit, avec la vassalisation du service public et l'invasion des promotions hors de prix, la volonté délibérée d'exclure de leur ville les moins fortunés. Voilà le triste cocktail servi par la municipalité sortante. Les Chavillois en ont déjà trop bu, ils n'en veulent plus.

Thierry Besançon, président du Groupe Agir Ensemble pour Chaville

Mail : agirpurchaville@gmail.com ;

Site internet : www.agirpurchaville.fr

Groupe Parti socialiste

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ :
L'ACTE MANQUÉ

Faire le bilan des actions menées et consulter les Chavillois sur les projets à venir est un devoir. Aujourd'hui, les habitants veulent être consultés régulièrement et pas seulement lors des élections municipales. Ils aspirent à devenir de véritables acteurs de leur ville.

Si le maire sortant et son équipe avaient entendu les Chavillois, auraient-ils vendu les Petits Bois, empêchant ainsi tout agrandissement du collège Jean Moulin déjà saturé ? L'objectif de vendre 30 appartements en centre-ville à 7500 euros/m² aux primo-accédants chavillois ne serait-il pas apparu comme très éloigné de la réalité ? Un tirage au sort devait même départager les candidats ! Dans les faits il n'y a eu que six demandes !

Depuis 2009, de véritables assemblées de quartier n'existent plus. Nous avons à la place des "rencontres chavilloises" présidées par les élus de la majorité dont les derniers comptes-rendus diffusés, pour plus de la moitié datent... de trois ans !

Autre exemple : en 2013, la Communauté d'agglomération GPSO a organisé des consultations pendant l'été comme celui du CDT (Contrat de Développement Territorial, projet d'aménagement global GPSO) avec une publicité très confidentielle. Résultat : seules 143 observations ont été recueillies sur une population de plus de 300 000 habitants !

Si nous gardons à l'esprit que c'est toujours au Conseil municipal que revient la prise de décision, il faut aujourd'hui améliorer la qualité du débat public et associer davantage les citoyens. C'est tout l'enjeu de la démocratie de proximité que nous appelons de nos vœux depuis 6 ans.

Autre sujet important : la nouvelle MJC projet financé par la mairie.

Lors du dernier Conseil municipal de la mandature du 6 février 2014, nous avons pris connaissance du véritable montant de l'opération. Son coût initial, sous-évalué, était estimé à 3,7 millions d'euros en avril 2010, aujourd'hui on atteint déjà 10,1 millions d'euros (presque 3 fois son coût initial). C'est une très mauvaise nouvelle, une véritable dérive.

Comme on peut le constater, il est urgent de changer de gouvernance municipale.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste-section de Chaville BP 20 ; Tél. : 01 47 50 50 96.

Mail : ps.chaville@laposte.net ; Site : <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

RASSEMBLER POUR TOUS LES CHAVILLOIS

Grâce aux votes d'un certain nombre d'entre vous pour notre liste Chaville Démocrate aux dernières élections municipales de 2008, j'ai été élu au conseil municipal. Le mandat qui s'achève nous a permis, d'être, des opposants constructifs, de dialogue, et d'acquérir une expérience commune avec l'actuelle majorité, qui a su être à notre écoute et tenir compte de nos avis. En bilan de ces six années, nous avons constaté que la plupart des projets réalisés correspondaient à ce que nous avions prévu dans notre programme.

Pour comprendre les attentes de notre électorat centriste, nous avons étudié les résultats des élections organisées au cours de ce mandat. Nous avons constaté que cet électorat est un électorat fidèle, indépendant lorsqu'il le peut, et de centre droit lorsqu'il doit choisir entre la droite et la gauche.

En 2013, notre équipe a bâti un projet pour le futur. Au fil des débats en Conseil municipal et en commissions, nous avons constaté la convergence de nos idées avec celles de l'équipe menée par Jean-Jacques Guillet, député-maire sortant. Nous souhaitons que nos projets et nos idées soient intégrés au programme que ce rassemblement de la droite et du centre proposera aux Chavillois pour cette nouvelle mandature.

La création de l'Alternative, par le rassemblement de la famille centriste, avec le rapprochement de l'UDI et le Modem nous a réjouis. À présent, il s'agit d'une autre forme de rassemblement pour défendre les intérêts des Chavillois. Notre ville et ses habitants sont les sujets de nos préoccupations. Pour eux, nous devons faire preuve d'ouverture d'esprit, de créativité, de bon sens, en bref de tout ce qui pourra être dans la continuité de ce qui vient d'être fait de positif pendant ce mandat, que nous ne souhaitons pas abandonner. Ce choix, je vous l'assure est fidèle aux convictions et aux valeurs centristes que nous représentons dans notre ville, pour le bien de tous.

Je remercie les fidèles lecteurs qui m'ont témoigné de leur sympathie et de leurs encouragements au cours de ces années, et je suis prêt avec mes amis, à continuer de vous servir.

Hubert Panissal
Chaville Démocrate
hubert.panissal@wanadoo.fr

COMMUNICATION EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORIALE

Pendant la période des six mois précédant les élections municipales, la tribune du groupe majoritaire Union pour Chaville est suspendue. Seules les tribunes des groupes n'appartenant pas à la majorité municipale seront publiées conformément à la demande d'un de ceux-ci et contrairement à une tradition chavilloise respectée lors des scrutins de 2001 et 2008.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville
et les membres du groupe UPC au Conseil municipal
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus ; il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 115
MARS 2014

En mars

MARDI 4 À 16 H Mardi gras au quartier du Doisu	➤ Salle Hugnette Fradet
SAMEDI 8 À 20 H 30 Ze tremplin : la finale	➤ MJC de la Vallée
SAMEDI 8 À 20 H 45 Danse : <i>Corps tangibles</i>	➤ Atrium
LUNDI 10 À 19 H 30 Repas au profit du Secours Populaire	➤ La Pergola
DU 10 AU 15 MARS Semaine du handicap	➤ Chaville
SAMEDI 15 À 15 H Café du forum sur le jeu de l'acteur avec Béatrice Brout	➤ Atrium
SAMEDI 15 À 20 H 45 Danse : <i>Riolt Dance New York</i>	➤ Atrium
MERCREDI 19 À 10 H 45 Hommage aux "Morts pour la France"	➤ Cimetière
JEUDI 20 À 20 H 45 Concerts de Marivel : l'Orchestre national d'Île-de-France	➤ Atrium
SAMEDI 22 À PARTIR DE 14 H 30 Une journée "dans l'intimité de Marguerite Duras"	➤ Atrium
DIMANCHE 23 DE 10 H À 12 H Stage de country	➤ MJC de la Vallée
DIMANCHE 23 À 16 H Concert symphonique par Accords Majeurs	➤ Atrium
MARDI 25 À 20 H 30 Club du cinéma Philippe Soupault : <i>Tabou</i>	➤ Atrium
MARDI 25 À 20 H 30 La fabrique du cinéma : <i>Tabou</i>	➤ Atrium
SAMEDI 29 À 20 H 30 Chorus à La Salamandre	➤ MJC de la Vallée
SAMEDI 29 À 20 H 45 Théâtre : <i>Cher trésor</i>	➤ Atrium
SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 Éco-Trail	➤ Île-de-France et Chaville

En avril

DU 1^{er} AU 6 AVRIL Semaine du développement durable	➤ Chaville
MERCREDI 2 À 16 H Rencontre : Christian Jolibois et ses <i>P'tites poules</i>	➤ Bibliothèque
MERCREDI 2 À 20 H 45 Musique : Chanson plus bifuorée	➤ Atrium
SAMEDI 5 À 17 H 30 Veillée-conte sur les châteaux forts	➤ Bibliothèque
SAMEDI 5 À 20 H 30 Rencontres chorales de GPSO	➤ Atrium
DIMANCHE 6 DE 9 H À 19 H Brocante de Chaville	➤ Avenue Salengro et jardins de l'hôtel de ville
DIMANCHE 6 À 15 H Jeune public : <i>Le prince heureux</i>	➤ Atrium

LA SALAMANDRE présente

ZE TREMLIN #10

SAMEDI 08 MARS - 20H30
ZE FINALE - BIM : 5€

**MIND MUTINY
MISTER ZEBRA
KUDIWA STREET
DIRTY KIDS**

Le Salamandre/MJC de la Vallée
47, rue de Stalingrad - CHAVILLE - 0147502393 - www.lasalamandre-chaville.fr

**SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
À CHAVILLE DU 1^{er} AU 6 AVRIL 2014**

À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT

ANIMATIONS
GRATUITES POUR TOUS
DE 3 À 77 ANS !

PROJECTION DU FILM
Il était une forêt de Luc Jacquet
DÉCOUVERTE DE LA FORÊT avec l'ONF
ATELIER "NATURE"
ATELIER LAND ART dans la forêt
Animation PARCOURS SANTÉ
EXPOSITION
Les forêts d'Île-de-France

BROCANTE DE CHAVILLE

AVENUE ROGER SALENGRO ET PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

**DIMANCHE 6
AVRIL 2014
DE 9H À 19H**

RENS. : 01 41 15 40 00 ou c.aubrun@ville-chaville.fr
www.ville-chaville.fr